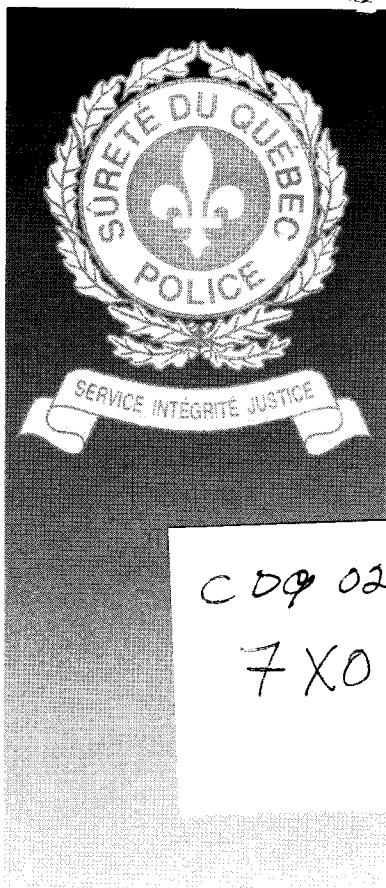




RAPPORT D'ENQUÊTE

CDQ 02132783

7X07

DÉFENSE

Dossier principal : 223-110920-001

Unité responsable : 223

Événement : Proférer des menaces

Suspect: Robert Mitchell (1960-01-11)

Endroit du délit : 1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Date du délit: 2011-09-20

Enquêteur: Sgt Enq. Normand Boily #7634
Division des enquêtes régionales
Centre-Est
Tél. : (418) 623-6330

Rapport d'enquête



223-110920-001

Informations du dossier principal

Type d'événement

Proférer des menaces (d'une personne à une personne)

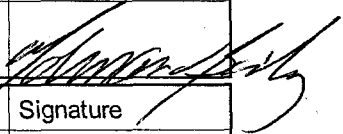
Date de l'événement: 2011-09-20 06 h 40

Adresse:

1045 RUE DES PARLEMENTAIRES
Québec G1A 1A3

Enquêteur

7634, Boily Normand
223 Division des enquêtes régionales Centre-Est

Soumis par: nom, prénom	Mat.	Nom de l'unité	Date	Unité	Signature
Boily, Normand	7634	Division des enquêtes régionales Centre-Est	2011-11-02	223	
Vérifié par: nom, prénom	Mat.	Nom de l'unité	Date	Unité	Signature
Bérubé, Bertrand	7989	Division des enquêtes régionales Centre-Est		223	

Rapport d'enquête

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire.....	3
2. Origine de l'enquête.....	4
2.1. Station radio CJMF.....	4
Annexe : 02 - Déclarations de Louis Lacroix.....	4
Annexe : 03 - Déclaration de Benoît Filteau.....	5
Annexe : 04 - Contrôle des pièces à conviction lot 2011-1359.....	5
Annexe : 01 - Description CD ROM - Communication DEMO + CD entrevues CJMF.....	5
3. Enquête.....	6
3.1. Observation.....	6
3.1.1. Bureau du comté de Chambly.....	6
Annexe : 07 - Déclaration de Diane Godin.....	6
Annexe : 08 - Notes personnelles de Jocelyn Léveillé #10678.....	6
Annexe : 09 - Messages courriel du bureau de comté.....	7
SSP - Soutien technologique - Demande d'un expert en soutien technologique secteur Est.....	7
Annexe : 14 - Rapport de Frédéric Blouin #11249.....	8
3.2. Arrestation.....	9
3.2.1. Robert Mitchell.....	9
Annexe : 05 - Page web Robert Mitchell, fiche signalétique, mandat.....	9
Annexe : 06 - Rapport du s/e Alain Tardif.....	9
Annexe : 11 - Mandat d'entrée 200-38-014211-110.....	10
Annexe : 12 - Déclaration de Robert Mitchell.....	10
Annexe : 13 - Notes personnelles du s/e Yvan Lessard.....	11
SSP - Groupe d'intervention - Demande d'assistance.....	11
Annexe : 15 - Notes personnelles du s/e Normand Côté #7898.....	12
Annexe : 16 - Rapport de Richard Tardif G.I. + notes personnelles.....	12
SSP - Surveillance physique - Demande d'assistance.....	13
Annexe : 10 - Rapport et notes des agents de surveillance physique.....	13
Annexe : 19 - Notes personnelles de Sébastien Plante #11996.....	13
SSP - Cybercriminalité - Demande d'un expert en cybersurveillance.....	14
Annexe : 23 - Rapport d'analyse de Sylvain Tremblay cybersurveillance.....	14
Annexe : 24 - DVD enregistrement site internet.....	14
4. Perquisitions, saisies et ordonnances de blocage.....	15
4.1. Perquisitions avec mandat.....	15
4.1.1. Résidence Robert Mitchell.....	15
Annexe : 17 - Mandat perquisition ordinateur 200-26-022028-113.....	15

Rapport d'enquête

TABLE DES MATIÈRES

Annexe : 19 - Notes personnelles de Sébastien Plante #11996.....	16
Annexe : 18 - Notes personnelles de Pascal Côté #11750.....	16
Annexe : 20 - Contrôle des pièces à conviction lot 2011-00769.....	16
Annexe : 21 - Déclaration de Kate Mitchell.....	17
Annexe : 22 - Contrôle des pièces à conviction 2011-01465 + photos perquisition.....	17
5. Étalement de la preuve.....	18
Suspect - Mitchell, Robert.....	18
Enquêteur - Blouin, Frédéric.....	18
Enquêteur - Boily, Normand.....	18
Responsable d'équipe - Charbonneau, Marc-André.....	18
Enquêteur - Côté, Normand.....	18
Enquêteur - Côté, Pascal.....	18
Enquêteur - Giroux, Roxanne.....	18
Enquêteur - Harvey, Éric.....	18
Enquêteur - Lessard, Yvan.....	18
Enquêteur - Plante, Sébastien.....	18
Enquêteur - Tardif, Alain.....	18
Membre groupe d'intervention - Tardif, Richard.....	18
Enquêteur - Tremblay, Sylvain.....	18
Témoin - Filteau, Benoît.....	18
Témoin - Godin, Diane.....	19
Témoin - Mitchell, Kate.....	19
Témoin - Lacroix, Louis.....	19

LISTE DES ANNEXES

01	: Description CD ROM - Communication DEMO + CD entrevues CJMF
02	: Déclarations de Louis Lacroix
03	: Déclaration de Benoît Filteau
04	: Contrôle des pièces à conviction lot 2011-1359
05	: Page web Robert Mitchell, fiche signalétique, mandat
06	: Rapport du s/e Alain Tardif
07	: Déclaration de Diane Godin
08	: Notes personnelles de Jocelyn Léveillé #10678
09	: Messages courriel du bureau de comté
10	: Rapport et notes des agents de surveillance physique
11	: Mandat d'entrée 200-38-014211-110
12	: Déclaration de Robert Mitchell

Rapport d'enquête

TABLE DES MATIÈRES

13	: Notes personnelles du s/e Yvan Lessard
14	: Rapport de Frédéric Blouin #11249
15	: Notes personnelles du s/e Normand Côté #7898
16	: Rapport de Richard Tardif G.I. + notes personnelles
17	: Mandat perquisition ordinateur 200-26-022028- 113
18	: Notes personnelles de Pascal Côté #11750
19	: Notes personnelles de Sébastien Plante #11996
20	: Contrôle des pièces à conviction lot 2011- 00769
21	: Déclaration de Kate Mitchell
22	: Contrôle des pièces à conviction 2011-01465 + photos perquisition
23	: Rapport d'analyse de Sylvain Tremblay cybersurveillance
24	: DVD enregistrement site internet



Dossier: 223-110920-001

SUSPECT/ACCUSÉ

Nom et prénom: Mitchell, Robert

Libellé de ou des infractions et articles de loi:

Menaces de mort envers le premier ministre, Jean Charest, art. 264.1 (1) a) (2) du code criminel

Menaces de mort envers le député de Chambly, Bertrand St-Amaud, art. 264.1 (1) a) (2) du code criminel

Date de naissance: 1960-01-11

Adresse(s): 763, 14E
Richelieu, Québec
J3L 5W5

Date affectation: 2011-09-20

Emploi:

FPS #: 269230B

Détenu(e): ☒ Endroit: Établissement de détention de Québec

Fiche d'informations

Statut de l'accusé(e) lors de la commission de l'infraction

- | | | |
|---|--------------------------|-------------------------|
| 1- Cause(s) pendante(s) | ☐ | Si oui, détails annexés |
| 2- Probation en vigueur | ☐ | Si oui, détails annexés |
| 3- Était sous engagement de remise en liberté | ☐ | |
| 4- En libération conditionnelle | ☐ | |

Antécédents judiciaires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| L'accusé(e) a des antécédents judiciaires | ☒ |
| Si oui, de même nature | ☐ |
| de violence | ☐ |
| de bris d'engagement de remise en liberté | ☐ |



Dossier: 223-110920-001

1. Sommaire

2011-09-20 06 h 42

Le suspect, Robert Mitchell, envoie des messages par courriel à plusieurs personnes liées au milieu politique québécois. Dans ce message, il y a menace de mort au premier ministre Jean Charest et au député du comté de Chambly, Bernard St-Arnauld.

Contenu du Message :

Objet : Des menaces !

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur : www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell

763 14e avenue Richelieu,

Québec, J3L 5W5

Courriel : robmit@videotron.ca



Dossier: 223-110920-001

2. Origine de l'enquête

2.1. Station radio CJMF

2011-09-20

La station radio CJMF reçoit un message électronique de Robert Mitchell menaçant le premier ministre et le député Bertrand St-Arnaud.

Sujet : Témoin - Lacroix, Louis

Le 2011-09-20, à 09h00, il a été rencontré par Éric Lévesque, matricule 9684, au 1050, rue des Parlementaires, Québec.

Dans sa déclaration écrite, il déclare que :

- il est journaliste parlementaire pour Cogeco Nouvelle pour la station FM 93.
- le 20 septembre 2011, vers 07h00, il a consulté ses courriels de travail et il a constaté un courriel provenant de Robert Mitchell qui lui fut adressé à partir de la boîte contact web du site FM93.com
- le courriel fut envoyé à 06h54 de Robmit@videotron.ca.
- le courriel contenait des menaces de mort envers le premier ministre Jean Charest et du député Bertrand St-Arnaud.
- il ne connaît pas l'individu qui lui a envoyé le courriel.
- il a décidé d'appeler la police pour les aviser.

2e rencontre

Le 2011-09-21, à 07h45, il a été rencontré par le s/e Francis Lavoie, matricule 10156.

Dans sa déclaration écrite, il déclare que :

- après avoir été rencontré par le policier Éric Lévesque, le 20 septembre 2011, il a envoyé un courriel à celui qui lui avait envoyé le courriel de menace, Robert Mitchell, vers 09h30, en lui disant qu'il avait reçu son courriel et il lui a donné son no de téléphone au bureau qu'il pouvait l'appeler s'il le voulait.
- vers 10h25, Robert Mitchell l'a appelé.
- il a enregistré la conversation.
- M. Mitchell a expliqué son histoire. La conversation a duré 17 minutes 23 secondes.
- il a fait un résumé qu'il a passé sur les ondes au FM 93,3.
- il a remis une copie de la conversation à la police.

Annexe : 02 - Déclarations de Louis Lacroix



Dossier: 223-110920-001

Sujet : Témoign - Filteau, Benoît

Le 2011-09-21, à 10h45, il a été rencontré par le s/e Francis Lavoie #10156 au 1305, chemin Ste-Foy, Québec.

Dans sa déclaration écrite, il déclare que :

- il est administrateur réseau et informaticien pour la cie Cogeco qui comprend le FM 93.
- le 20 septembre 2011, à 06h55, le journaliste parlementaire, Louis Lacroix, a reçu un courriel à son poste de travail de Robert Mitchell, référence document "A".
- il a sorti l'entête de ce courriel qui donne le chemin parcouru sur internet.
- il a constaté que le courriel a été émis à partir de la page web du FM 93 voir document "B" qui donne également le no de série du courriel, la date et l'heure de l'envoi.
- le no de série dans le journal d'envoi du serveur donne l'heure exacte du message soit 06h54 43 secondes, document "E".
- le document "F" indique qu'à cette heure, il y a seulement une personne qui a envoyé un courriel à partir du formulaire de contact du site web FM93 à partir de l'ordinateur ayant l'adresse IP : 66.130.14.25.
- puis le document "G" indique que le fournisseur internet de l'adresse IP : 66.130.14.25 est Vidéotron.

Annexe : 03 - Déclaration de Benoît Filteau

Annexe : 04 - Contrôle des pièces à conviction lot 2011-1359

Policier : Enquêteur - Boily, Normand

Le 2011-09-28, à 13h00, le s/e Normand Boily reçoit les copies des enregistrements audio d'entrevue avec le suspect, Robert Mitchell, sur les ondes radio de la station CJMF à l'émission "Québec Maintenant" et à l'émission "Bouchard en parle".

**Annexe : 01 - Description CD ROM - Communication DEMO + CD
entrevues CJMF**



Dossier: 223-110920-001

3. Enquête

3.1. Observation

3.1.1. Bureau du comté de Chambly

2011-09-20

Les collaborateurs de Bertrand St-Arnaud du bureau de comté de Chambly ont été rencontrés. Ils ont eu des communications avec le suspect Robert Mitchell.

Sujet : Témoign - Godin, Diane

Le 2011-09-20, à 14h30, elle a été rencontrée au 2028, Bourgogne, à Chambly (bureau), par Marc-Robin Thériault, matricule 11290 et Jocelyn Léveillé, matricule 10678.

Dans sa déclaration écrite, elle déclare que :

- elle est l'attachée politique du député Bertrand St-Arnaud.
- elle a échangé plusieurs courriels avec Robert Mitchell.
- elle a reçu un premier courriel le 21 mai 2010 provenant de Robmit@videotron.ca
- le courriel est signé Robert Mitchell.
- dans le courriel, M. Mitchell parle de ses problèmes avec la justice.
- elle a reçu d'autres courriels en 2010 et elle lui a parlé une fois.
- elle lui a expliqué qu'elle ne pouvait pas s'ingérer dans ses dossiers de justice.
- elle lui a parlé pour la dernière fois le 12 septembre 2011.
- elle avait reçu un appel de Mme Suzanne Thériault adjointe du député fédéral Mathieu Dubé.
- Mme Thériault avait reçu ce qu'elle pensait être des menaces de Robert Mitchell.
- elle était inquiète et voulait appeler la police.
- Mme Godin lui a dit qu'elle s'occuperait de M. Mitchell.
- elle a donc contacté M. Mitchell qui voulait avoir de l'aide avec son dossier de justice.
- elle lui a dit qu'elle ne pouvait l'aider pour la justice, mais qu'elle pouvait l'aider avec d'autres ministères.
- elle a rencontré M. Mitchell 1 fois en 2009.
- elle n'a jamais reçu de menace dans ce courriel de M. Mitchell.

Annexe : 07 - Déclaration de Diane Godin

Annexe : 08 - Notes personnelles de Jocelyn Léveillé #10678

P.61.



Dossier: 223-110920-001

Policier : Enquêteur - Boily, Normand

Le 2011-09-20, son travail consistait à contacter le bureau de l'avocat Bernard St-Arnaud de Chambly.

Résultat obtenu :

M. Daniel De Brower l'informe qu'ils ont reçu des menaces par courriel et fait suivre une copie du message au sergent Boily.

Le sergent Boily demande aux employés du bureau de comté de ne pas laisser le bureau ouvert, le temps que Robert Mitchell soit localisé.

Annexe : 09 - Messages courriel du bureau de comté

SSP - Soutien technologique - Demande d'un expert en soutien technologique secteur Est

2011-09-20 09 h 00

Le sergent superviseur Christian Foisy, matricule 7408, a demandé l'assistance de spécialiste en soutien technologique secteur Est.

C'est Frédéric Blouin, matricule 11249, qui a été désigné comme étant notre spécialiste en charge.



Dossier: 223-110920-001

Policier : Enquêteur - Blouin, Frédéric

Le 2011-09-20, à 09h50, son travail consistait à assister le député Daniel De Brower pour récupérer l'adresse IP dans le courriel qu'il a reçu. L'assistance a été faite par téléphone assisté de l'enquêteur Normand Boily de la D.E.R.C.E.

Résultat obtenu :

M. De Brower m'a fait parvenir les informations contenues dans l'entête du courriel. L'analyse des informations m'a permis d'établir que l'adresse courriel utilisée par le suspect est "Robmit@videotron.ca", que l'adresse IP d'où provient le courriel est "66.130.14.25" et que le nom de l'ordinateur utilisé est "PC237991917611".

Annexe : 14 - Rapport de Frédéric Blouin #11249



Dossier: 223-110920-001

3.2. Arrestation

3.2.1. Robert Mitchell

2011-09-20

Policier : Enquêteur - Giroux, Roxanne

RENSEIGNEMENTS

Le 2011-09-20, en compagnie de Alain Tardif #8980, notre travail consistait à obtenir des renseignements sur le suspect Robert Mitchell ainsi que sur l'adresse 763, 14e Avenue, Richelieu et sur les occupants, soit Kate Mitchell.

Les vérifications des bases de données ont permis d'apprendre que :

- Robert Mitchell a une fiche signalétique dans les fichiers de la police.
- Vérification adresse IP - Info direct.
- Robert Mitchell a un Toyota Camry 1993, immatriculé 289ZZW, qu'il donne comme adresse le 763, 14e avenue, Richelieu.
- Robert Mitchell a un dossier criminel #269230B pour : conduite avec les facultés affaiblies ; refus de fournir un échantillon d'haleine ; possession de stupéfiant ; possession d'arme à autorisation restreinte non enregistrée ; voies de fait.
- Robert Mitchell n'a pas d'arme à feu enregistrée.
- Une copie de mandat d'arrestation au nom de Robert Mitchell a été trouvée sur son site internet.

Annexe : 05 - Page web Robert Mitchell, fiche signalétique, mandat

Policier : Enquêteur - Tardif, Alain

Le 2011-09-20, son travail consistait à identifier le détenteur de l'adresse IP 66.130.14.25.

Résultat obtenu :

Le compte est au nom de Kate Mitchell.

Annexe : 06 - Rapport du s/e Alain Tardif



Dossier: 223-110920-001

Autorisation : 200-38-014211-110 - Mdt de pénétrer (Feeney; 529) - non scellé
- 200 - émis le :2011-09-20

AFFIANT

Le 2011-09-20, à 10h00, le s/e Christian Côté a rédigé les mandats dans le présent dossier.

Résultat obtenu :

Il a obtenu un mandat d'entrée pour la résidence du suspect avec autorisation du juge à pénétrer sans prévenir pour des motifs de sécurité.

Annexe : 11 - Mandat d'entrée 200-38-014211-110

Sujet : Suspect - Mitchell, Robert

Le 2011-09-20, il a été rencontré par le s/e Yvan Lessard #8581 et le s/e Éric Harvey #8927.

Dans sa déclaration écrite, il déclare que :

- il a fait des menaces de mort contre Jean Charest et Bertrand St-Arnaud parce que c'était le seul moyen qu'il lui restait pour combattre la tyrannie et l'oppression qu'il subit depuis 6 ans.

Annexe : 12 - Déclaration de Robert Mitchell

Policier : Enquêteur - Lessard, Yvan

Arrestation suspect

Le 2011-09-20, à 13h40, en compagnie de Éric Harvey #8927, son travail consistait à arrêter le suspect et le conduire à Québec.

Résultat obtenu :

- Ils ont fait le transport vers Québec. Pendant son transport, le suspect, Robert Mitchell, dit qu'il va rester en dedans le temps qu'il comprenne que nous avons une dictature politique.



Dossier: 223-110920-001

- Le suspect parle de plusieurs sujets et veut parler au juge de l'injustice dont il est la victime.

Annexe : 13 - Notes personnelles du s/e Yvan Lessard
P. 67 à 70.

Policier : Enquêteur - Harvey, Éric

En compagnie du s/e Yvan Lessard, il a arrêté le suspect et conduit à Québec.

SSP - Groupe d'intervention - Demande d'assistance

2011-09-20 09 h 01

Le sergent superviseur Christian Foisy #7408 a demandé l'assistance de spécialiste en Groupe tactique d'intervention.

C'est Claude Guillemette #7577 qui a été désigné comme étant notre spécialiste en charge.



Dossier: 223-110920-001

Policier : Enquêteur - Côté, Normand

Le 2011-09-20 , à 09h25, son travail consistait à prendre contact avec le G.I. de Montréal. Il a parlé avec le Lt Claude Guillemette du G.I. de Montréal et l'informe de la lettre de menace au P.M. et lui demande son assistance.

Résultat obtenu :

Le Lt Guillemette met une équipe en direction de Richelieu.

Responsable de l'équipe G.I. : Richard Tardif.

Le sergent Tardif communique avec nous pour les détails de l'événement.

Le 2011-09-20, à 09h25, prendre contact avec la police municipale de Richelieu. Il a parlé avec le Sgt Clément Bergeron pour une vérification de l'adresse, des véhicules au 763, 14e Avenue, Richelieu.

Résultat obtenu :

À 09h58, le Sgt Clément Bergeron m'informe que dans le stationnement du 763, il y a deux véhicules le 289ZZW Camary 1993 gris au nom de Robert Mitchell, et un Toyota Corolla 2006 au nom de Kate Mitchell (1983-03-25).

Annexe : 15 - Notes personnelles du s/e Normand Côté #7898
P.39 à 41.

Policier : Membre groupe d'intervention - Tardif, Richard

Le 2011-09-20, à 13h33, en compagnie des membres de son équipe, son travail consistait à procéder à l'arrestation du suspect Robert Mitchell qui est à l'intérieur de son domicile.



Dossier: 223-110920-001

Annexe : 16 - Rapport de Richard Tardif G.I. + notes personnelles
Notes personnelles p. 25 à 26

SSP - Surveillance physique - Demande d'assistance

2011-09-20 09 h 00

Le sergent superviseur Christian Foisy, matricule 7408, a demandé l'assistance de spécialiste en surveillance physique secteur Ouest.

C'est Mario Bertrand #8435 qui a été désigné comme étant notre spécialiste en charge.

Policier : Responsable d'équipe - Charbonneau, Marc-André

Le 2011-09-20, à 10h26, en compagnie des membres de son équipe, son travail consistait à exercer une surveillance de la résidence du suspect et le suspect avant l'intervention du G.I.

Résultat obtenu :

Surveillance exercée sur la résidence, aucun déplacement observé.

Annexe : 10 - Rapport et notes des agents de surveillance physique

Policier : Enquêteur - Plante, Sébastien
ASSISTANCE ÉQUIPE SURVEILLANCE

Le 2011-09-20, à 10h35, en compagnie de Pascal Côté #11750, notre travail consistait à être en soutien à l'équipe de surveillance du Sgt Marc-André Charbonneau #8030, au cas où le suspect Robert Mitchell sortirait de sa résidence et procéder à son arrestation.

Résultat obtenu :

Le sujet Robert Mitchell n'est jamais sorti de sa résidence.



Dossier: 223-110920-001

Annexe : 19 - Notes personnelles de Sébastien Plante #11996
P.41 à 42

SSP - Cybercriminalité - Demande d'un expert en cybersurveillance

2011-09-20 09 h 00

Le sergent superviseur Christian Foisy #7408 a demandé l'assistance de spécialiste en cybersurveillance.

C'est Sylvain Tremblay #7452 qui a été désigné comme étant notre spécialiste en charge.

Policier : Enquêteur - Tremblay, Sylvain

Son travail consistait à faire une suvegarde du site internet de Robert Mitchell.

Résultat obtenu :

Il a fait une sauvegarde du site internet sur un DVD.

Annexe : 23 - Rapport d'analyse de Sylvain Tremblay cybersurveillance

Annexe : 24 - DVD enregistrement site internet



Dossier: 223-110920-001

4. Perquisitions, saisies et ordonnances de blocage

4.1. Perquisitions avec mandat

4.1.1. Résidence Robert Mitchell

2011-09-20 10 h 35

Autorisation : 200-26-022028-113 - Dénonciation télémandat de perquisition
(487.1 C.) - non scellé - 200 - émis le :2011-09-20

AFFIANT

Le 2011-09-20, à 10h00, le s/e Christian Côté a rédigé les mandats dans le présent dossier.

Résultat obtenu :

Il a obtenu un mandat de perquisition pour la résidence du suspect afin de saisir son ordinateur.

Annexe : 17 - Mandat perquisition ordinateur 200-26-022028-113

Policier : Enquêteur - Plante, Sébastien

PERQUISITION

Le 2011-09-20, à 13h41, en compagnie de Pascal Côté #11750, leur travail consistait à exécuter le mandat de perquisition #200-26-022028-113 visant le 763, 14e Avenue Richelieu, à la recherche d'un ordinateur ayant servi à envoyer les lettres contenant les menaces de mort.

Résultat obtenu :

- la perquisition a permis de trouver un ordinateur portable dans la chambre de Robert Mitchell qui se trouvait au sous-sol de la résidence. Le s/e Dominic Montembeault #11759 du Module technologique s'est présenté sur les lieux pour sécuriser l'ordinateur.

- l'analyse préliminaire du s/e Montembeault a permis de confirmer que l'ordinateur avait servi à la transmission des lettres de menaces aux médias.





Dossier: 223-110920-001

Annexe : 19 - Notes personnelles de Sébastien Plante #11996
P.43 à 48

Policier : Enquêteur - Côté, Pascal

Le 2011-09-20, en compagnie de Sébastien Plante #11996, son travail consistait à perquisitionner la résidence de Robert Mitchell.

Résultat obtenu :

- ils ont exécuté le mandat de perquisition #200-26-022028-113 pour la résidence du suspect.
- il constate que l'ordinateur portable est allumé et qu'un document Word contient la lettre de menaces.
- ils ont saisi l'ordinateur portable du suspect, Robert Mitchell, qu'ils ont colligé sous le lot 2011-769, item 1.

Annexe : 18 - Notes personnelles de Pascal Côté #11750
P.12

Annexe : 20 - Contrôle des pièces à conviction lot 2011-00769

Sujet : Témoin - Mitchell, Kate

Le 2011-09-20, à 15h25, Kate Mitchell, témoin, fut rencontrée par le s/e Pascal Côté #11750 et le s/e Sébastien Plante #11996.

Dans sa déclaration écrite, elle déclare :

- qu'elle réside au 763, 14e Avenue, Richelieu et que son père Robert Mitchell réside chez elle.
- son père a été arrêté il y a 6 ans pour harcèlement et extorsion et qu'il se bat depuis pour se faire acquitter.
- le 20 septembre 2011, son père lui a dit avoir envoyé des lettres de menaces à divers médias dans le but de se faire entendre.
- il a envoyé les lettres via son ordinateur portable qui se trouve dans sa chambre au sous-sol.



Dossier: 223-110920-001

- son adresse courriel est robmit@videotron.ca.
- un journaliste, Louis Lacroix, a téléphoné son père.
- seulement son père utilise l'ordinateur portable se trouvant au sous-sol. Il possède le portable depuis plusieurs années. Son père n'utilise aucun autre dispositif pouvant permettre l'échange de courriel.

Annexe : 21 - Déclaration de Kate Mitchell

Policier : Enquêteur - Boily, Normand

Le 2011-10-17, il a reçu la liste des objets saisis pour le lot 2011-769 de la salle des pièces à conviction 40087. Il a transféré le lot sous le no 2011-1465 de la salle des pièces à conviction #40193 de Québec.

L'ordinateur est au soutien technologique de la Sûreté pour analyse. (Rapport à venir)

Annexe : 22 - Contrôle des pièces à conviction 2011-01465 + photos perquisition



Dossier: 223-110920-001

5. Étalement de la preuve

Suspect - Mitchell, Robert

Arrestation - Robert Mitchell (page 9) 2011-09-20

Enquêteur - Blouin, Frédéric

SSP - Soutien technologique - Demande d'un expert en soutien technologique secteur Est (page 7) 2011-09-20

Enquêteur - Boily, Normand

Perquisitions avec mandat - Résidence Robert Mitchell (page 15) 2011-09-20

Origine de l'enquête - Station radio CJMF (page 4) 2011-09-20

Observation - Bureau du comté de Chambly (page 6) 2011-09-20

Responsable d'équipe - Charbonneau, Marc-André

SSP - Surveillance physique - Demande d'assistance (page 13) 2011-09-20

Enquêteur - Côté, Normand

SSP - Groupe d'intervention - Demande d'assistance (page 11) 2011-09-20

Enquêteur - Côté, Pascal

Perquisitions avec mandat - Résidence Robert Mitchell (page 15) 2011-09-20

Enquêteur - Giroux, Roxanne

Arrestation - Robert Mitchell (page 9) 2011-09-20

Enquêteur - Harvey, Éric

Arrestation - Robert Mitchell (page 9) 2011-09-20

Enquêteur - Lessard, Yvan

Arrestation - Robert Mitchell (page 9) 2011-09-20

Enquêteur - Plante, Sébastien

SSP - Surveillance physique - Demande d'assistance (page 13) 2011-09-20

Perquisitions avec mandat - Résidence Robert Mitchell (page 15) 2011-09-20

Enquêteur - Tardif, Alain

Arrestation - Robert Mitchell (page 9) 2011-09-20

Membre groupe d'intervention - Tardif, Richard

SSP - Groupe d'intervention - Demande d'assistance (page 11) 2011-09-20

Enquêteur - Tremblay, Sylvain

SSP - Cybercriminalité - Demande d'un expert en cybersurveillance (page 14) 2011-09-20

Témoin - Filteau, Benoît

Origine de l'enquête - Station radio CJMF (page 4) 2011-09-20



Dossier: 223-110920-001

Témoign - Godin, Diane

Observation - Bureau du comté de Chambly (page 6)

2011-09-20

Témoign - Mitchell, Kate

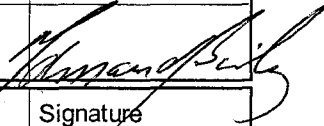
Perquisitions avec mandat - Résidence Robert Mitchell (page 15)

2011-09-20

Témoign - Lacroix, Louis

Origine de l'enquête - Station radio CJMF (page 4)

2011-09-20

Soumis par: nom, prénom	Mat.	Nom de l'unité	Date	Unité	Signature
Boily, Normand	7634	Division des enquêtes régionales Centre-Est	2011-11-02	223	
Vérifié par: nom, prénom	Mat.	Nom de l'unité	Date	Unité	Signature
Bérubé, Bertrand	7989	Division des enquêtes régionales Centre-Est		223	

ANNEXE

01 DESCRIPTION CD ROM - COMMUNICATION DEMO + CD ENTREVUES CJMF



Sûreté du Québec - Description du CDROM

Tél:
Fax:
Courriel:

Date: 23-09-2011

- Liste des résumés des médias électroniques -

Droit d'auteur protégé, propriété du radiodiffuseur. Votre licence se limite à un usage privé, interne et non commercial. Toute reproduction, diffusion, transmission ou autre utilisation de la présente oeuvre est strictement interdite.

1 13:11:00 - QUÉBEC - UN HOMME MENACE D'ATTENTER À LA VIE DE JEAN CHAREST. LOUIS A REÇU UNE LETTRE ACHÉMINÉE PAR UN DÉNOMMÉ ROBERT MITCHELL QUI A DE NOMBREUX PROBLÈMES DANS LE MOMENT. IL MENACE AUSSI LE DÉPUTÉ BERTRAND ST-ARNAUD. LA POLICE A PRIS LE DOSSIER EN MAIN. Intervenant(s): ROBERT MITCHELL, HOMME QUI FAIT DES MENACES	Émission: QUÉBEC MAINTENANT Station: 93,3 FM, QUÉBEC
	Animateur: HUGO LANGLOIS
	Lecteur: Journaliste: LOUIS LACROIX, EN DIRECT
	Durée: 00:01:45 Date: 2011-09-20 Code nouvelle: 1-CJMF10-2381



Sûreté du Québec - Description du CDROM

Tél:
Fax:
Courriel:

Date: 23-09-2011

- Liste des résumés des médias électroniques -

Droit d'auteur protégé, propriété du radiodiffuseur. Votre licence se limite à un usage privé, interne et non commercial. Toute reproduction, diffusion, transmission ou autre utilisation de la présente oeuvre est strictement interdite.

1 08:07:00 - QUÉBEC - LOUIS LACROIX RELATE LES CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES IL A PRIS LA DÉCISION DE PORTER PLAINTÉ AUPRÈS DE LA POLICE DE QUÉBEC APRÈS AVOIR REÇU UN COURRIEL HIER MATIN DANS LEQUEL UN HOMME PROFÉRAIT DES MENACES DE MORT À L'ENDROIT DE JEAN CHAREST. IL FAIT LA LECTURE DUDIT COURRIEL ET IL DIT UN MOT SUR L'ÉCHANGE QU'IL A EU AVEC LE SUSPECT. SYLVAIN BOUCHARD PRÉCISE QUE CE DERNIER A ÉTÉ ARRÊTÉ ET QU'IL PROFÉRAIT LES MÊMES MENACES SUR SON SITE INTERNET. PAR AILLEURS, IL TIENT À PRÉCISER QU'IL NE TRAHIRA JAMAIS UNE SOURCE D'INFORMATION ET IL RACONTE DANS QUELLES CIRCONSTANCES IL A ÉTÉ SAUVÉ UN JOUR PAR ARNOLD GUÉRIN, L'ACTUEL PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE LA FTQ-CONSTRUCTION. IL ESTIME QUE LOUIS LACROIX A FAIT SON DEVOIR DE CITOYEN. MENTION: BERTRAND ST-ARNAUD, DÉPUTÉ DE CHAMBLY. Intervenant(s): EXTRAIT DE LA CONVERSATION ENTRE LOUIS LACROIX ET LE SUSPECT	Émission: BOUCHARD EN PARLE Station: 93,3 FM, QUÉBEC Animateur: SYLVAIN BOUCHARD/ JOSEY ARSENAULT Lecteur: JEAN-FRANÇOIS GILBERT Journaliste: LOUIS LACROIX, FM 93 Durée: 00:12:00 Date: 2011-09-21 Code nouvelle: 1-CJMF2-72926
---	--

ANNEXE

02 DÉCLARATIONS DE LOUIS LACROIX



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

723 110920 001

Nom

LACROIX

Prénom

LOUIS

Date de naissance (a-m-j)

16 DEC 1964

Je Déclare Que Je travaille pour Cogeco nouvelles FM 93, membre de la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale de Québec.

En Date du 20 septembre, vers 7 heures, j'ai consulté mes courriels du FM 93, dont j'ai accès à partir de la maison. J'ai alors constaté qu'elle contenait un courriel provenant de ROBERT MITCHELL, qui m'a été adressé à partir de la Boîte de contact WEB du site FM93.COM. Le courriel a été envoyé à 6h54. L'ADRESSE DE PROVENANCE EST: ROBMITCHEL@VIDEOIRON.CA. LE COURRIEL CONTENAIT DES MENACES DE MORT à l'égard du PREMIER MINISTRE Jean CHAREST. il y est dit «ce sont des MENACES de REPRESSIONS ou de MORT contre Jean Charest le TYRAN-EN-CHEF, "je vais le tuer l'ULTIME RESPONSABLE de cette CAUSE ARBITRAIRE et la REPRESSION TYRANNIE sans RECOURS". LA LETTRE CONTIENT AUSSI DES MENACES à l'égard du DÉPUTÉ BERTRAND ST-ARNAUD. C'EST LA PREMIÈRE fois que Je REÇOIS ce type de menaces de cet INDIVIDU que Je ne connais PAS.

Signature du déclarant

Levesque ERIC

Nom du policier

Signature

20 11 09 20

Date (aaaa-mm-jj)

9684

Matricule

Nom du policier

Signature

Matricule

Levesque, Eric

dossier 218 11 0920 005

De: Louis Lacroix [Louis.Lacroix@cogeconouvelles.com]
Envoyé: 20 septembre 2011 08:59
À: Levesque, Eric
Cc: ssinotte@assnat.qc.ca
Objet: TR : Contact FM93.com

223 110920-001

De : web@fm93.com [web@fm93.com]
Date d'envoi : 20 septembre 2011 06:54
À : CJMF_Info
Objet : Contact FM93.com

Prénom : Robert
Nom : Mitchell
Courriel : robmmmit@videotron.ca

Ville : Richelieu
Téléphone maison :
Téléphone bureau :

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaires des policiers de Lévis, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur :
www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)			
223	110920	001	

Nom	Prénom	Date de naissance (a-m-j)
Lacroix	Louis	

07:45

1 J'ai fait une 1^{re} déclaration avec Eric Hivens
2 le 20^{sept}. 2011 concernant un individu qui s'appelle
3 Robert Mitchell qui aurait fait des Menaces envers
4 le 1^{er} Ministre Jean Charest. J'ai terminé cette
5 déclaration à 09:15 hrs. J'ai envoyé un courriel
6 à M. Mitchell vers 09:30 hrs dans l'objet
7 contact de son site internet. le message se disait
8 comme : J'ai bien reçu votre courriel, j'aimerais
9 vous parler, voici mes coordonnées et je lui
10 ai donné mon no. de téléphone du bureau, car
11 je voulais l'enregistrer.

12
13 Vers 10:25 hrs. M. Robert Mitchell m'a
14 appelé. Il s'est identifié. J'ai parti l'enregistrement.
15 Il m'explique son problème à l'effet qu'il avait
16 perdu ses causes devant les tribunaux par une chicane
17 avec ses frères par la Maison de sa mère. Il fait
18 des Menaces envers le 1^{er} Ministre, Jean Charest parce que
19 le système est corrompu. La conversation
20 dure 17 min. 23 sec. Il m'a demandé si je vais
21 rendre le tout public. Je lui ai dit que j'étais journaliste
22 et que c'était mon travail. J'ai fait un résumé
23 et j'ai passé sur les ondes radio de FM 93,3
24 une séquence d'environ 20 secondes.

25
26
27
28
29
30

		20/11/0921	
Signature du déclarant		Date (aaaa-mm-jj)	
Lacroix Louis		10156	
Nom du policier	Signature	Matricule	
Nom du policier	Signature	Matricule	

ANNEXE

03 DÉCLARATION DE BENOÎT FILTEAU



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

223

110920

001

Nom

Filtecar

Prénom

Benoît

Date de naissance (a-m-j)

1 Je suis administrateur réseau et informaticien
2 pour la Cie Cogeco diffusion qui comprend le FM
3 93,3.

4 Je vais expliquer la provenance du courriel qu'à
5 reçu Louis Hachoir, qui est notre journaliste
6 parlementaire, en date du 20 septembre 2011
7 à 06:55 hrs, que j'ai imprimé à mon poste de
8 travail que je nomme document H. J'ai sorti
9 l'entête de ce courriel qui nous donne le chemin
10 parcouru par le courriel sur internet. J'ai
11 constaté que le courriel a été émis à partir de
12 la page Web du FM 93 en référence au document
13 B qui nous donne le no. de série du courriel
14 qui est EIR5xyN-0004+6-5m en précisant
15 l'heure et la date d'envoi qui est le 20 sept. 2011
16 à 06:54 et 43 secondes.

17
18 J'ai contacté le gestionnaire de notre site web,
19 Vincent Gibara, pour qu'il fasse une recherche
20 pour obtenir l'adresse IP de l'expéditeur de ce
21 courriel. Il m'a répondu en m'envoyant le document
22 C qui indique que le IP du courriel est 66.130.14.
23 25.

24 La méthodologie pour obtenir le IP 66.130.14.
25 25 est qu'à partir du no. de série du courriel
26 dans le document B, nous avons fait une recherche
27 de ce no. de série dans le journal d'envoi du serveur
28 Nous donne l'heure précise de l'envoi du message
29 est 06:54 43 sec, en réf. au document E.

		20110921	
Signature du déclarant		Date (aaaa-mm-jj)	
Lavoie François		110156	
Nom du policier	Signature	Matricule	
Nom du policier	Signature	Matricule	



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

223

110920

001

1

Nom

Filteau

Prénom

Benoît

Date de naissance (a-m-j)

1 Puis dans le document F qui est le journal
2 de ce qui se passe dans notre serveur web, j'ai
3 fait une recherche avec l'heure exacte de 06:54 et
4 43 sec, m'indique qu'il y a seulement une personne
5 à cette heure précise qu'il a envoyé un courriel à
6 partir du formulaire de contact de notre site web
7 FM 93, qui confirme que le message a été
8 envoyé à partir de l'ordinateur ayant l'adresse
9 IP: 66.130.14.25.

10
11 Puis le document G, j'ai fait des recherches
12 par obtenir à partir de cette adresse IP:
13 66.130.14.25, le fournisseur internet qui
14 a attribué cette adresse IP. Cela m'indique
15 que c'est videotron qui est gestionnaire de cet
16 I.P.

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

* *Benoît Filteau*
Signature du déclarant

20110921
Date (aaaa-mm-jj)

Haïss François
Nom du policier

10156
Matricule

Nom du policier

Matricule

ANNEXE

04 CONTRÔLE DES PIÈCES À CONVICTION LOT 2011-1359



Défense
CONTRÔLE DES PIÈCES À CONVICTER

Numéro de lot		2011 - 01359	Numéro d'événement (dossier)	223-110920-001
Unité	Division des enquêtes régionales Centre-		No d'unité	223
			District	Grand quartier général
Événement	Proférer des menaces (d'une personne à une personne),			
Endroit	1305 chemin Ste-Foy, Québec			
Le	2011-09-21	je,	Lavoie	Francis
	Date		Nom, prénom du policier	
				SQ10156
				Matricule
ai pris possession des articles décrits ci-dessous de la façon suivante :				
☐ avec mandat numéro :				
☒ sans mandat autres, spécifiez : _____				

Numéro de l'article	Quantité	Description des articles
001	1	Document - Document A: Courriel envoyé au journaliste Louis Lacroix par Robert Mitchell en date du 20 septembre 2011 à 06:55 hrs
002	1	Document - Document B : Entête du courriel à Louis Lacroix qu donne le chemin parcouru par le courriel sur internet; soit qu'il a été émis à partir de la page Web du FM 93 et qui a eu un no. de série soit le no.: E1R5xyN-0004tG-5m
003	3	Document - Document C: indique le no. IP du courriel qui est 66.130.14.25.
004	3	Document - Document D : Est le log qui indique l'heure exacte et le no. de série du courriel
005	1	Document - Document E : La méthodologie pour obtenir le IP à partir du no. de série du courriel qui indique l'heure exacte.
006	2	Document - Document F: Le journal de serveur de FM 93; indique qu'à cette heure, il y a seulement une personne qui a envoyé un courriel à partir du formulaire de contact du site Web du FM 93 et que le message a été envoyé à partir de l'ordinateur ayant l'adresse IP : 66.130.14.25
007	1	Document - Document G: Le fournisseur internet de l'adresse IP 66.130.14.25 est vidéotron.
008	1	CD - CD de la conversation entre Louis Lacroix et Robert Mitchell en date du 20 septembre 2011

Signature du policier <i>[Signature]</i>	Date 2011-09-26
Signature du supérieur immédiat	Date du rapport

Apposer ici l'étiquette
code à barres



DISPOSITION DES PIÈCES À CONVICTION

Numéro de lot		2017-1359		Numéro d'événement (dossier)		2231109200011	
Unité		DERCE		No d'unité		223	
District		Québec					
Événement							
proférer des Menaces							
Endroit							
1305 Ch. Ste-Foy, Québec							
1							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} 19 ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8							
décrits sur le formulaire o-094, le 20110926 à 0826 S.E.Q.							
Nom (lettres moulées)		hannie Francis		Signature		10156	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
2							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} 19							
les articles n ^{os} 1 A 8							
décrits sur le formulaire o-094, le 20170926 à 0850 S.E.Q.							
Nom (lettres moulées)		Ary Hils		Signature		9013	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
3							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
4							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
5							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	

Benoit Filteau

De: web@fm93.com
Envoyé: 20 septembre 2011 06:55
À: CJMF_Info
Objet: Contact FM93.com

223-110920-001**2011 - 01359** (Salle : 40193)**Item 001**

Prénom : Robert
Nom : Mitchell
Courriel : robmmmit@videotron.ca



Ville : Richelieu
Téléphone maison :
Téléphone bureau :

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire des policiers de Lévis, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur : www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Mitchell'.

B

Entete du message recu par Lacroix
Received: from vera.zerospam.ca (216.46.2.52) by smtp.cogecodiffusion.com
(10.10.20.27) with Microsoft SMTP Server id 14.1.270.1; Tue, 20 Sep 2011
06:54:46 -0400
X-ZEROSPAM_FILTERED: true
Received: from localhost (localhost [127.0.0.1]) by vera.zerospam.ca
(Postfix)
with ESMTP id 1819220058C for <info@fm93.com>; Tue, 20 Sep 2011 06:54:46
-0400 (EDT)
X-Virus-Scanned: by amavisd-new using ClamAV at vera.zerospam.ca
X-Spam-Flag: NO
X-Spam-Score: 0
X-Spam-Status: No, score=x required=4 WHITELISTED tests=[]
autolearn=unavailable
X-ZS-Oscar: xzo +1.676 0
Received-SPF: Pass (info@fm93.com: domain of le933.com designates 64.18.191.203 as
permitted sender) client-ip=64.18.191.203; envelope-from="www-data@le933.com";
helo=le933.com; receiver=info@fm93.com; mechanism="ip4:64.18.191.203";
identity=mailfrom
Received: from le933.com (203.191.static.oricom.ca [64.18.191.203]) by
vera.zerospam.ca (Postfix) with ESMTPS id 26233200649 for <info@fm93.com>;
Tue, 20 Sep 2011 06:54:44 -0400 (EDT)
Received: from www-data by le933.com with local (Exim 4.63) (envelope-from
<www-data@le933.com>) id 1R5xyN-0004tG-5m for info@fm93.com; Tue, 20 Sep 2011
06:54:43 -0400
To: <info@fm93.com>
Subject: Contact FM93.com
From: <web@fm93.com>
MIME-Version: 1.0
Content-Type: multipart/mixed; boundary="_mshell_mail_boundary_"
Reply-To: <robmmit@videotron.ca>
Message-ID: <E1R5xyN-0004tG-5m@le933.com>
Date: Tue, 20 Sep 2011 06:54:43 -0400
X-FBSO-Class: ham
X-FBSO-Confidence: 2.09
X-FBSO-SFID: sfid-h-20110920-065445-+2.09-1@zerospam.ca
Return-Path: www-data@le933.com
X-MS-Exchange-Organization-AuthSource: MLVPWMTA-A01.CDI.RESEAU
X-MS-Exchange-Organization-AuthAs: Anonymous
X-Auto-Response-Suppress: DR, OOF, AutoReply

223-110920-001

2011 - 01359 (Salle : 40193)

Item 002



[Handwritten signature]

Benoit Filteau

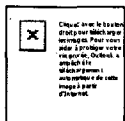
De: Vincent Gibara <vgibara@485marketing.com>
Envoyé: 21 septembre 2011 10:55
À: Benoit Filteau
Objet: Re:

223-110920-001

2011 - 01359 (Salle : 40193)

Item 003

66.130.14.25



Vincent Gibara
Directeur marketing interactif, associé
418-527-2131 poste 101
<http://www.485marketing.com>



1173, boul. Charest Ouest, bureau 226, Québec, Québec G1N 2C9

On Wed, Sep 21, 2011 at 10:49 AM, Benoit Filteau <Benoit.Filteau@cogecodiffusion.com> wrote:

Received: from vera.zerospam.ca (216.46.2.52) by smtp.cogecodiffusion.com

(10.10.20.27) with Microsoft SMTP Server id 14.1.270.1; Tue, 20 Sep 2011

06:54:46 -0400

X-ZEROSPAM_FILTERED: true

Received: from localhost (localhost [127.0.0.1]) by vera.zerospam.ca (Postfix)

with ESMTP id 1819220058C for <info@fm93.com>; Tue, 20 Sep 2011 06:54:46

-0400 (EDT)

X-Virus-Scanned: by amavisd-new using ClamAV at vera.zerospam.ca

X-Spam-Flag: NO

X-Spam-Score: 0

X-Spam-Status: No, score=x required=4 WHITELISTED tests=[]

autolearn=unavailable

X-ZS-Oscar: xzo +1.676 0

Received-SPF: Pass (info@fm93.com: domain of le933.com designates 64.18.191.203 as permitted sender) client-ip=64.18.191.203; envelope-from="www-data@le933.com"; helo=le933.com; receiver=info@fm93.com; mechanism="ip4:64.18.191.203"; identity=mailfrom

Received: from le933.com (203.191.static.oricom.ca [64.18.191.203]) by

vera.zerospam.ca (Postfix) with ESMTPS id 26233200649 for <info@fm93.com>;

Tue, 20 Sep 2011 06:54:44 -0400 (EDT)

Received: from www-data by le933.com with local (Exim 4.63) (envelope-from

<www-data@le933.com>) id 1R5xyN-0004tG-5m for info@fm93.com; Tue, 20 Sep 2011

06:54:43 -0400

To: <info@fm93.com>

Subject: Contact FM93.com

From: <web@fm93.com>

MIME-Version: 1.0

Content-Type: multipart/mixed; boundary="_mshell_mail_boundary_"

Reply-To: <robmmmit@videotron.ca>

Message-ID: <E1R5xyN-0004tG-5m@le933.com>

Date: Tue, 20 Sep 2011 06:54:43 -0400

X-FBSO-Class: ham

X-FBSO-Confidence: 2.09

X-FBSO-SFID: sfid-h-20110920-065445-+2.09-1@zerospam.ca

Return-Path: www-data@le933.com

X-MS-Exchange-Organization-AuthSource: MLVPWMTA-A01.CDI.RESEAU

X-MS-Exchange-Organization-AuthAs: Anonymous

X-Auto-Response-Suppress: DR, OOF, AutoReply

Benoit Filteau

Administrateur réseau

COGECO Diffusion Inc

1305 Chemin Ste-Foy, Québec, Qc. G1S 4Y5

418-687-9330 poste 202



Cogeco Diffusion inc. exerce ses activités par l'entremise de différentes entités légales et, sauf si autrement indiqué dans la présente communication, celle-ci ne peut être attribuée à l'une ou l'autre de ces entités en particulier ou considérée comme un énoncé d'une de ces entités en particulier. L'information apparaissant dans ce message électronique et dans les documents qui y sont joints est de nature confidentielle ou privilégiée. Si ce message vous est parvenu par erreur et que vous n'en êtes pas le destinataire visé, vous êtes par les présentes avisés que toute utilisation, copie ou distribution de ce message est strictement interdite. Vous êtes donc prié d'en informer immédiatement l'expéditeur et de détruire ce message, ainsi que les documents qui y sont joints, le cas échéant.

Cogeco Diffusion inc. operates under various legal entities and, except as specifically provided herein, this communication cannot be attributed to any given entity or be regarded as a statement of any given entity. The information in this message, including in all attachments, is confidential or privileged. In the event you have received this message in error and are not the intended recipient, you are hereby advised that any use, copying or reproduction of this document is strictly forbidden. Please notify immediately the sender of this error and destroy this message, including its attachments, as the case may be.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes.

D

Benoit Filteau

De: Vincent Gibara <vgibara@485marketing.com>
Envoyé: 21 septembre 2011 11:09
À: Benoit Filteau
Objet: Re:
Pièces jointes: image001.png; extrait_mail.log; extrait_web.log

Voici l'extrait du log. L'envoi des courriels se fait via la page contact.php. Je t'ai mis dans le log plus avant et après. Il n'y a que 2 accès à la page contact.php durant cette période, soit l'affichage de la page, et ensuite lors de l'envoi du courriel, l'affichage de la page de confirmation.

Je t'ai aussi mis l'extrait du log du serveur d'envoi de courriels. Le message mentionné porte l'identifiant 1R5xyN-0004tG-5m (voir ID dans l'entête du message). Le serveur a envoyé avant et après les messages suivants:

06:45:15 1R5xpD-0004av-4f
06:45:15 1R5xpD-0004ax-A1
06:54:45 1R5xyN-0004tG-5m
07:03:09 1R5y6W-0005EZ-U6
07:03:09 1R5y6W-0005EX-OV

223-110920-001

2011 - 01359 (Salle : 40193)

Item 004

Reviens moi si tu as besoin d'autre chose,

Au plaisir,



Vincent Gibara

Directeur marketing interactif, associé
418-527-2131 poste 101
<http://www.485marketing.com>



1173, boul. Charest Ouest, bureau 226, Québec, Québec G1N 2C9

On Wed, Sep 21, 2011 at 10:49 AM, Benoit Filteau <Benoit.Filteau@cogecodiffusion.com> wrote:

Received: from vera.zerospam.ca (216.46.2.52) by smtp.cogecodiffusion.com

(10.10.20.27) with Microsoft SMTP Server id 14.1.270.1; Tue, 20 Sep 2011

06:54:46 -0400

X-ZEROSPAM_FILTERED: true

Received: from localhost (localhost [127.0.0.1])

by vera.zerospam.ca (Postfix)

with ESMTP id 1819220058C for <info@fm93.com>; Tue, 20 Sep 2011 06:54:46

-0400 (EDT)

X-Virus-Scanned: by amavisd-new using ClamAV at vera.zerospam.ca

X-Spam-Flag: NO

X-Spam-Score: 0

X-Spam-Status: No, score=x required=4 WHITELISTED tests=[]

autolearn=unavailable

X-ZS-Oscar: xzo +1.676 0

Received-SPF: Pass (info@fm93.com: domain of le933.com designates 64.18.191.203 as permitted sender) client-ip=64.18.191.203; envelope-from="www-data@le933.com"; helo=le933.com; receiver=info@fm93.com; mechanism="ip4:64.18.191.203"; identity=mailfrom

Received: from le933.com (203.191.static.oricom.ca [64.18.191.203]) by

vera.zerospam.ca (Postfix) with ESMTPS id 26233200649 for <info@fm93.com>;

Tue, 20 Sep 2011 06:54:44 -0400 (EDT).

Received: from www-data by le933.com with local (Exim 4.63) (envelope-from

<www-data@le933.com>) id 1R5xyN-0004tG-5m for info@fm93.com; Tue, 20 Sep 2011

06:54:43 -0400

To: <info@fm93.com>

Subject: Contact FM93.com

From: <web@fm93.com>

MIME-Version: 1.0

Content-Type: multipart/mixed; boundary="_mshell_mail_boundary_"

Reply-To: <robmmmit@videotron.ca>

Message-ID: <E1R5xyN-0004tG-5m@le933.com>

Date: Tue, 20 Sep 2011 06:54:43 -0400

X-FBSO-Class: ham

X-FBSO-Confidence: 2.09

X-FBSO-SFID: sfid-h-20110920-065445-+2.09-1@zerospam.ca

Return-Path: www-data@le933.com

X-MS-Exchange-Organization-AuthSource: MLVPWMTA-A01.CDI.RESEAU

X-MS-Exchange-Organization-AuthAs: Anonymous

X-Auto-Response-Suppress: DR, OOF, AutoReply

Benoit Filteau

Administrateur réseau

COGECO Diffusion Inc

1305 Chemin Ste-Foy, Québec, Qc. G1S 4Y5

418-687-9330 poste 202



Cogeco Diffusion Inc. exerce ses activités par l'entremise de différentes entités légales et, sauf si autrement indiqué dans la présente communication, celle-ci ne peut être attribuée à l'une ou l'autre de ces entités en particulier ou considérée comme un énoncé d'une de ces entités en particulier. L'information apparaissant dans ce message électronique et dans les documents qui y sont joints est de nature confidentielle ou privilégiée. Si ce message vous est parvenu par erreur et que vous n'en êtes pas le destinataire visé, vous êtes par les présentes avisés que toute utilisation, copie ou distribution de ce message est strictement interdite. Vous êtes donc priés d'en informer immédiatement l'expéditeur et de détruire ce message, ainsi que les documents qui y sont joints, le cas échéant.

Cogeco Diffusion Inc. operates under various legal entities and, except as specifically provided herein, this communication cannot be attributed to any given entity or be regarded as a statement of any given entity. The information in this message, including in all attachments, is confidential or privileged. In the event you have received this message in error and are not the intended recipient, you are hereby advised that any use, copying or reproduction of this document is strictly forbidden. Please notify immediately the sender of this error and destroy this message, including its attachments, as the case may be.

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a combination of initials and a surname.

2011-09-20 06:45:15 1R5xpd-0004av-4f <= www-data@le933.com U=www-data P=local S=873
 extrait_mail
 2011-09-20 06:45:15 1R5xpd-0004ax-A1 <= www-data@le933.com U=www-data P=local S=867
 2011-09-20 06:45:15 1R5xpd-0004av-4f => studio@fm93.com R=dnslookup T=remote_smtp H=filter1795.zerospam.ca
 [209.172.38.89] X=TLS-1.0:RSA_AES_256_CBC_SHA1:32 DN="CN=mi1ena.zerospam.ca"
 2011-09-20 06:45:15 1R5xpd-0004av-4f Completed
 2011-09-20 06:45:15 1R5xpd-0004ax-A1 => web@fm93.com R=dnslookup T=remote_smtp H=filter1795.zerospam.ca
 [209.172.38.89] X=TLS-1.0:RSA_AES_256_CBC_SHA1:32 DN="CN=mi1ena.zerospam.ca"
 2011-09-20 06:45:15 1R5xpd-0004ax-A1 Completed
 2011-09-20 06:54:43 1R5xyn-0004tg-5m <= www-data@le933.com U=www-data P=local S=2318
 2011-09-20 06:54:45 1R5xyn-0004tg-5m => info@fm93.com R=dnslookup T=remote_smtp H=filter1796.zerospam.ca
 [216.46.2.52] X=TLS-1.0:RSA_AES_256_CBC_SHA1:32 DN="CN=vera.zerospam.ca"
 2011-09-20 06:54:45 1R5xyn-0004tg-5m Completed
 2011-09-20 07:03:08 1R5y6w-0005EX-OV <= www-data@le933.com U=www-data P=local S=1256
 2011-09-20 07:03:09 1R5y6w-0005EZ-U6 <= www-data@le933.com U=www-data P=local S=1250
 2011-09-20 07:03:09 1R5y6w-0005EZ-U6 => web@fm93.com R=dnslookup T=remote_smtp H=filter1795.zerospam.ca
 [209.172.38.89] X=TLS-1.0:RSA_AES_256_CBC_SHA1:32 DN="CN=mi1ena.zerospam.ca"
 2011-09-20 07:03:09 1R5y6w-0005EZ-U6 Completed
 2011-09-20 07:03:09 1R5y6w-0005EX-OV => studio@fm93.com R=dnslookup T=remote_smtp H=filter1795.zerospam.ca
 [209.172.38.89] X=TLS-1.0:RSA_AES_256_CBC_SHA1:32 DN="CN=mi1ena.zerospam.ca"
 2011-09-20 07:03:09 1R5y6w-0005EX-OV Completed

223-110920-001

2011 - 01359 (Salle : 40193)

Item 005



* 2 0 1 1 0 1 3 5 9 0 0 5 *

extrait_web
[20/Sep/2011:06:54:28 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
173.179.159.163 -
[20/Sep/2011:06:54:28 -0400] "GET /js/barre_small.php?site=fm93.websimhockey.com HTTP/1.1" 200 3823
"http://fm93.websimhockey.com/wsh/fr/homenews.aspx" "Mozilla/5.0 (Windows NT 6.1; WOW64; rv:6.0.2)"
Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:29 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
184.163.149.49 -
[20/Sep/2011:06:54:29 -0400] "GET /images/camera/le933_studio_1.jpg HTTP/1.1" 200 20161 "-" "Mozilla/5.0
(Windows; U; windows NT 5.1; fr; rv:1.8.1.3) Gecko/20070309 Firefox/2.0.0.3"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:30 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
173.182.147.210 -
[20/Sep/2011:06:54:30 -0400] "GET /js/barre_small.php?site=fm93.websimhockey.com HTTP/1.1" 200 3823
"http://fm93.websimhockey.com/wsh/fr/homenews.aspx" "Mozilla/4.0 (compatible; MSIE 7.0; Windows NT 5.1;
Trident/4.0; .NET CLR 2.0.50727; .NET CLR 3.0.4506.2152; .NET CLR 3.5.30729; .NET CLR 1.1.4322)"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:31 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:32 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
127.0.0.1 -
[20/Sep/2011:06:54:32 -0400] "HEAD /admin/_update_song.php HTTP/1.0" 301 - "-" "wget/1.10.2"
64.18.191.203 -
[20/Sep/2011:06:54:32 -0400] "HEAD /admin/_update_song.php HTTP/1.0" 200 - "-" "wget/1.10.2"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:33 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:34 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
184.163.149.49 -
[20/Sep/2011:06:54:34 -0400] "GET /images/camera/le933_studio_2.jpg HTTP/1.1" 200 16336 "-" "Mozilla/5.0
(Windows; U; windows NT 5.1; fr; rv:1.8.1.3) Gecko/20070309 Firefox/2.0.0.3"
66.249.72.9 -
[20/Sep/2011:06:54:38 -0400] "GET /blogue.php?id=9&id2=1004&action=Form HTTP/1.1" 200 68144 "-"
"Mozilla/5.0 (compatible; Googlebot/2.1; +http://www.google.com/bot.html)"
::1 -
[20/Sep/2011:06:54:39 -0400] "GET / HTTP/1.0" 301 402 "-" "Apache/2.2.3 (Debian) mod_python/3.2.10
python/2.4.4 PHP/5.2.6-1+lenny3 with Suhosin-Patch mod_perl/2.0.2 Perl/v5.8.8 (internal dummy connection)"
184.163.149.49 -
[20/Sep/2011:06:54:40 -0400] "GET /images/camera/le933_regie_a.jpg HTTP/1.1" 200 19089 "-" "Mozilla/5.0
(Windows; U; windows NT 5.1; fr; rv:1.8.1.3) Gecko/20070309 Firefox/2.0.0.3"
66.130.14.25 -
[20/Sep/2011:06:54:43 -0400] "POST /contact.php HTTP/1.1" 302 43122 "http://www.fm93.com/contact"

223-110920-001
2011 - 01359 (Salle : 40193)
Item 006



[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

extraitt_web
"Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:43 -0400] "GET /contact.php?m=1 HTTP/1.1" 200 43508 "http://www.fm93.com/contact"
"Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:43 -0400] "GET /style.css?20110622 HTTP/1.1" 304 - "http://www.fm93.com/contact.php?m=1"
"Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:45 -0400] "GET /css/excite-bike/images/ui-bg-diagonals-small_25-c5ddfc_40x40.png
HTTP/1.1" 200 157 "http://www.fm93.com/css/excite-bike/jquery-ui-1.7.2.custom.css" "Mozilla/5.0 (Windows NT
5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:45 -0400] "GET /css/excite-bike/images/ui-icons_0b54d5_256x240.png HTTP/1.1" 200 4369
"http://www.fm93.com/css/excite-bike/jquery-ui-1.7.2.custom.css" "Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2)
Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
184.163.149.49 - -
[20/Sep/2011:06:54:46 -0400] "GET /images/camera/le933_studio.1.jpg HTTP/1.1" 200 20223 "-" "Mozilla/5.0
(Windows; U; Windows NT 5.1; fr; rv:1.8.1.3) Gecko/20070309 Firefox/2.0.0.3"
66.110.167.116 - -
[20/Sep/2011:06:54:46 -0400] "GET /js/barre_small.php?site=fm93.websimhockey.com HTTP/1.1" 200 3823
"http://fm93.websimhockey.com/wsh/fr/forums.aspx?threadid=9838" "Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1)
AppleWebKit/535.1 (KHTML, like Gecko) Chrome/14.0.835.163 Safari/535.1"
173.178.176.250 - -
[20/Sep/2011:06:54:47 -0400] "GET /js/barre_small.php?site=fm93.websimhockey.com HTTP/1.1" 200 3823
"http://fm93.websimhockey.com/wsh2/lineup.aspx" "Mozilla/4.0 (compatible; MSIE 8.0; Windows NT 5.1;
Trident/4.0; SIMBAR={AELF5E78-4239-4ec4-8A6E-82A9E4A2DF33}; .NET CLR 1.1.4322; .NET CLR 2.0.50727; .NET CLR
3.0.4506.2152; .NET CLR 3.5.30729; OfficialLiveConnector.1.3; OfficialLivePatch.0.0; .NET4.0C; .NET4.0E)"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:48 -0400] "GET /pub/fournier/auto.png HTTP/1.1" 200 10667
"http://www.fm93.com/contact.php?m=1" "Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:48 -0400] "GET /pub/fournier/180x90.jpg HTTP/1.1" 200 16030
"http://www.fm93.com/contact.php?m=1" "Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.130.14.25 - -
[20/Sep/2011:06:54:48 -0400] "GET /pub/fournier/728x90.jpg HTTP/1.1" 200 93214
"http://www.fm93.com/contact.php?m=1" "Mozilla/5.0 (Windows NT 5.1; rv:6.0.2) Gecko/20100101 Firefox/6.0.2"
66.131.28.195 - -
[20/Sep/2011:06:54:50 -0400] "GET /js/barre_small.php?site=fm93.websimhockey.com HTTP/1.1" 200 3823
"http://fm93.websimhockey.com/wsh/fr/playercontract.aspx" "Mozilla/4.0 (compatible; MSIE 8.0; Windows NT
6.1; WOW64; Trident/4.0; GTB7.1; SLCC2; .NET CLR 2.0.50727; .NET CLR 3.5.30729; .NET CLR 3.0.30729; Media
Center PC 6.0; esobiSubscriber 2.0.4.16; .NET4.0C)"
173.182.147.210 - -
[20/Sep/2011:06:54:50 -0400] "GET /js/barre_small.php?site=fm93.websimhockey.com HTTP/1.1" 200 3823
"http://fm93.websimhockey.com/wsh/fr/message.aspx" "Mozilla/4.0 (compatible; MSIE 7.0; Windows NT 5.1;
Trident/4.0; .NET CLR 2.0.50727; .NET CLR 3.0.4506.2152; .NET CLR 3.5.30729; .NET CLR 1.1.4322)"

G

Propriétaire IP

<http://www.ip-address.org/tracer/ip-whois.php>

Results for 66.130.14.25 :

#

The following results may also be obtained via:

#

<http://whois.arin.net/rest/nets;q=NET-66-130-14-0-1?showDetails=true&showARIN=true>

#

NetRange: 66.130.14.0 - 66.130.14.255
CIDR: 66.130.14.0/24
OriginAS:
NetName: VL-D-MW-42820E00
NetHandle: NET-66-130-14-0-1
Parent: NET-66-130-0-0-1
NetType: Reassigned
RegDate: 2001-07-23
Updated: 2008-08-19
Ref: <http://whois.arin.net/rest/net/NET-66-130-14-0-1>

CustName: Videotron Ltee
Address: 300 Viger Est
City: Montreal
StateProv: QC
PostalCode: H2X-3W4
Country: CA
RegDate: 2001-07-23
Updated: 2011-03-19
Ref: <http://whois.arin.net/rest/customer/C00202073>

OrgAbuseHandle: ABUSE263-ARIN
OrgAbuseName: Network Operations Center
OrgAbusePhone: +1-514-281-8498
OrgAbuseEmail: abuse@videotron.ca
OrgAbuseRef: <http://whois.arin.net/rest/poc/ABUSE263-ARIN>

OrgTechHandle: NOC1226-ARIN
OrgTechName: Network Operations Center
OrgTechPhone: +1-514-380-7100
OrgTechEmail: SRIP@videotron.com
OrgTechRef: <http://whois.arin.net/rest/poc/NOC1226-ARIN>

#

ARIN WHOIS data and services are subject to the Terms of Use

available at: https://www.arin.net/whois_tou.html

#

223-110920-001

2011 - 01359 (Salle : 40193)

Item 007



[Handwritten signature]

ANNEXE

**05 PAGE WEB ROBERT MITCHELL (RECHERCHES S/E
ROXANNE GIROUX)**

Discussion instantanée (...)



Mur
Infos
Photos

Signaler/bloquer

Recherche

Accueil Profil Rechercher des amis Compte

Ajouter comme ami(e) Message

Robert Mitchell
un rebelle québécois, à travail a mon compte Habite à : Richelieu De Charny, Quebec
Né(e) le 11 janvier 1960

Formation et emploi

Employeurs



travail a mon compte
un rebelle québécois · juillet 2005 à aujourd'hui
Je combat un abus de pouvoir et la corruption dans le système judiciaire et l'irresponsabilité des fonctionnaires.

Informations générales

À propos de Robert

Manifestez-vous si vous êtes contre les abus de pouvoir de toutes sortes des fonctionnaires !

17 septembre 2011

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force pour préserver la paix sociale et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Le Barreau, la déontologie policière, les 2 magistratures, 3 juges de la Cour du Québec, 6 juges de la Cour supérieure, 5 juges de la Cour d'Appel et 3 juges de la Cour suprême ont eu entre les mains ce dossier avec des accusations arbitraires et une condamnation sans motifs.

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire jusqu'à la Cour suprême sur : www.mitchellrobert.com

Les principaux élus provinciaux et fédéraux vont recevoir cette lettre et beaucoup de journaliste.

Robert Mitchell

Intéressé(e) par

Femmes

Coordonnées

Adresse

Richelieu, QC

Site web

<http://www.mitchellrobert.com>

Lien commercial

Afficher tout

Épilation Illimitée 299\$
goyub.net


Achat de groupe
GoYub.net vous offre
une année d'épilation
permanente illimitée
pour seulement 299\$!
Valeur de 2700\$ - Faites vite !

\$51/Hr+ Part-Time Job
dd3tracker.com


We are looking for
candidates in Canada -
Earn \$51/hr + Part
Time. (Positions: 7 Left)

Lancôme Canada


Essayez de nouvelles
couleurs avec
l'application Miroir
Magique de Lancôme.
Vous pourriez gagner
une palette Color
Design !

J'aime · 31 222 personnes aiment ça.

Clearance Clothes 90% Off
dealfind.com


Top brands at up to
90% discount. Hurry,
these will go fast.



[Accueil](#) | [English](#) | [Métrique](#)

> CHERCHER

Type Tous

Nom

Prénom

Province

☒ Toutes ☒ ON ☒ QC

Ville

Rue

Résidence

Code postal

Téléphone 450 715 4579

Articles/page 10

CHERCHER

EFFACER

Résultats 1 à 1 de 1
Page 1 de 1

	Nom	Résidence	Rue	apt.	Ville	Province	Code postal	Téléphone	Carte
	MITCHELL KATE	763	AV 14E		RICHELIEU	QC	J3L 5W5	450-715-4579	

© Cornerstone Group of Companies - 2010
[Politique de confidentialité](#) | [FAQ](#) | [Termes légaux](#) | [Contactez-nous](#)

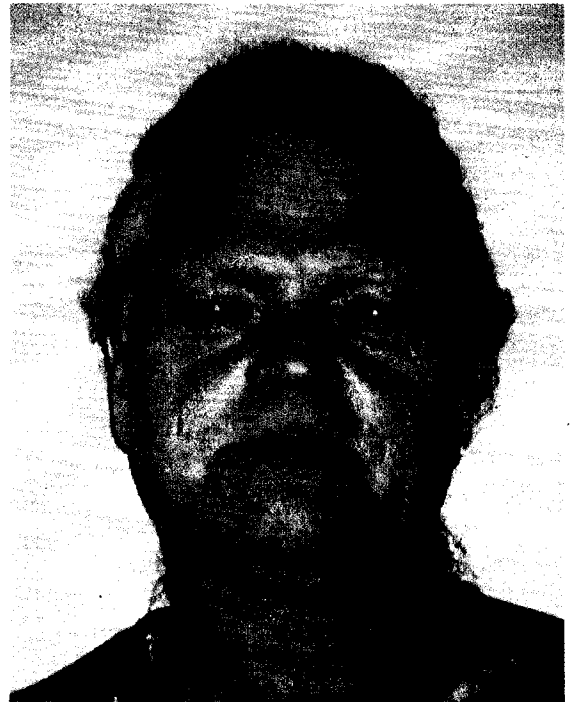
Info-direct^{MC} est une marque de commerce de Yellow Pages Group Co. utilisée sous licence



Fiche signalétique



Nom: MITCHELL
Prénom ROBERT
No. Ident: PQ3060905651
No. SIJ:
No. FPS:
Date de la photo: 2005-07-11
Date de naissance: 1960-01-11
Race: BLANC
Sexe: MASCULIN
Taille:
Poids:
Couleur des cheveux: GRIS
Couleur des yeux:
Catégorie de crime:
Endroit du tatouage:
Forme du tatouage:
No. Dossier Opérationne:



Note:

CONFIDENTIEL

À l'usage exclusif des services de police

2011-09-20

MANDAT D'ARRESTATION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District Québec
Localité Québec
Dossier 200-01-099436-051
Numéro dossier plaignant LVS-050706020
AUX AGENTS DE LA PAIX DU DISTRICT DE
Québec

OP1008

Le présent mandat est décerné pour l'arrestation
de MITCHELL Robert
né(e) le 1960-01-11
permis de conduire
adresse 1323 rue Commerciale
St-Jean Chrysostôme Qc G6Z 2L2

Me Nathalie Chouinard AZ6485

Ci-après appelé le (la) prévenu(e).

ATTENDU QUE le (la) prévenu(e) a été inculpé(e) d'avoir:

1. Entre le mois de mai 2005 et le 7 juillet 2005, à Charny, district de Québec, a agi à l'égard de Cécile Fortin dans l'intention de la harceler ou sans se soucier qu'elle se sente harcelée, en posant un acte interdit par l'alinéa 264(2) du Code criminel, ayant pour effet de lui faire raisonnablement craindre pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances, commettant ainsi l'infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité prévue à l'article 264(1)(3)b) du Code criminel.

ET ATTENDU QU'il y a des motifs raisonnables de croire qu'il est nécessaire dans l'intérêt public de décerner le présent mandat pour l'arrestation du (de la) prévenu(e) (art. 507(4) C.cr.).

À CES CAUSES, les présentes ont pour objet de vous enjoindre, au nom de Sa Majesté, d'arrêter immédiatement le (la) prévenu(e) et de l'amener devant moi ou tout autre juge de paix du district Québec afin qu'il (elle) réponde à cette inculpation et soit traité(e) selon la loi

À Québec, le 8 juillet 2005

Juge de paix (en majuscules)

Juge de paix

7.

WARRANT FOR ARREST

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District
Locality of
Record
Complainant Record Number
TO THE PEACE OFFICERS OF THE DISTRICT OF

This warrant is issued for the arrest
of
born on
driver's licence
address

Hereinafter called the accused.

Whereas the accused has been charged with:

WHEREAS, there are reasonable grounds to believe that it is necessary in the public interest to issue this warrant for the arrest of the accused (507(4) of the Criminal Code).

THEREFORE, THIS IS to command you, in Her Majesty's name, forthwith to arrest the accused and to bring him (her) before me, or any other justice for the district of in order that he (she) plead to this charge and be dealt with according to law.

Justice (in block letters)

Justice

7.

ANNEXE

06 RAPPORT DU S/E ALAIN TARDIF



RÉDACTION

N° d'événement (dossier)											
2	2	3	1	1	0	9	2	0	0	0	1

- ☐ de narration du formulaire *Enquête sur la capacité de conduite affaiblie (o-221)*
- ☐ de narration additionnelle du formulaire *Rapport d'événement (o-400) – Rapport n° :*
- ☐ du rapport d'enquête
- ☐ du précis des faits

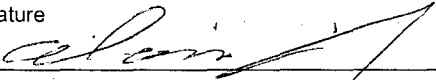
Le 2011-09-20 j'ai vérifier avec la sécurité de Vidéotron l'adresse ip 66.130.14.25

Le détenteur du compte est Kate Mitchell au 763 14^e av Richelieu J3L 5W5
Tel : 450-715-4579,

Il y a sa mère en référence au dossier dont le numéro de téléphone est le 418-761-0564.

LAFORST FRANCE 5464 RUE DU MENUET CHARNY QC G6X 2Y9 418-761-0564 ::via infodirect

Pour enquête seulement Dossier clos ☐ ou Date de rappel (a-m-j)

RÉDACTION					
Rédigé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie) Tardif Alain		Accompagné de : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)		Matricule	
Signature 		Matricule 8 9 8 0		Équipe/Unité	
				Date (a-m-j) 2 0 1 1 0 9 2 0	
CONTRÔLE					
Contrôlé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)		Initiales		Matricule	
				Date (a-m-j)	

Boily,Normand

De: de Brouwer, Daniel [ddebrouwer@assnat.qc.ca]
Envoyé: 20 septembre 2011 09:40
À: Boily,Normand
Objet: TR : Des menaces !

Bonjour M. Boily,

Tel que demandé !

Daniel de Brouwer, responsable

Bureau de Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450-658-4417 ddebrouwer@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Robert Mitchell [<mailto:robmit@videotron.ca>] Envoyé : 20 septembre 2011 06:42 À : Vic Toews; Hivon, Veronique (Joliette); Roy, Sylvie (Lotbiniere); Steven Blainey; S.M Richelieu; Robert Nicholson; Dutil; Robert; Curzi, Pierre (Borduas); Marois, Pauline; Nycole turmel; Picard, Marc (Chutes-de-la Chaudiere); Kotto, Maka (Bourget); Lapointe, Lisette (Crémazie); Justin Trudeau; Aussant, Jean-Martin (Nicolet-Yamaska); Fournier, Jean-Marc; Chagnon, Jacques (Westmount-Saint-Louis); Deltell, Gerard (Chauveau); Courrier Parlementaire; Bureau National PLC; St-Arnaud, Bertrand (Chambly); Drainville, Bernard (Marie-Victorin); Amir Khadir
Objet : Des menaces !

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l' égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l' oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incité à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie

sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur :
www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca

Boily,Normand

De: de Brouwer, Daniel [ddebrouwer@assnat.qc.ca]
Envoyé: 20 septembre 2011 09:40
À: Boily,Normand
Objet: TR : Des menaces !

Bonjour M. Boily,

Tel que demandé !

Daniel de Brouwer, responsable

Bureau de Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450-658-4417 ddebrouwer@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Robert Mitchell [<mailto:robmit@videotron.ca>] Envoyé : 20 septembre 2011 06:42 À : Vic Toews; Hivon, Veronique (Joliette); Roy, Sylvie (Lotbiniere); Steven Blainey; S.M Richelieu; Robert Nicholson; Dutil, Robert; Curzi, Pierre (Borduas); Marois, Pauline; Nycole turmel; Picard, Marc (Chutes-de-la Chaudiere); Kotto, Maka (Bourget); Lapointe, Lisette (Crémazie); Justin Trudeau; Aussant, Jean-Martin (Nicolet-Yamaska); Fournier, Jean-Marc; Chagnon, Jacques (Westmount-Saint-Louis); Deltell, Gerard (Chauveau); Courrier Parlementaire; Bureau National PLC; St-Arnaud, Bertrand (Chambly); Drainville, Bernard (Marie-Victorin); Amir Khadir
Objet : Des menaces !

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l' égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l' oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie

sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur :
www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca

223-110,20-001

Christine Lebrasseur

Agente aux communications
Section des affaires publiques et
des communications organisationnelles
Service de police de la Ville de Québec
1130, route de l'Église, bureau 141
Québec (Québec) G1V 4X6
(418) 641-6316 bureau
(418) 641-6141 télécopieur
christine.lebrasseur@ville.quebec.qc.ca

De : Louis Lacroix [<mailto:Louis.Lacroix@cogeconouvelles.com>]

Envoyé : 20 septembre 2011 07:07

À : Lebrasseur, Christine (POL-ST)

Objet : Fwd: Contact FM93.com

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: <web@fm93.com>

Date: 20 septembre 2011 06:54:43 HAE

Destinataire: <info@fm93.com>

Objet: Contact **FM93.com**

Répondre à: <robmmit@videotron.ca>

Prénom : Robert

Nom : Mitchell

Courriel : robmmit@videotron.ca

Ville : Richelieu

Téléphone maison :

Téléphone bureau :

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaires des policiers de Lévis, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE

2011-09-20

REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur :
www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca

2011-09-20

ANNEXE

07 DÉCLARATION DE DIANE GODIN



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

223 | 1 | 1 | 0 | 9 | 20 | 0 | 0 | 1 | 1

14h30
Nom

Godin

Prénom

Diane

Date de naissance (a-m-j)

DÉCLARATION

Je déclare que je suis l'attachée
politique de M. Bertrand St. Armand
depuis son élection ~~seigneur~~
~~élection~~ en 2008. Mon bureau
se situe à Chambly.

Q. connaissez-vous un Robert Mitchell?

R. J'ai échangé plusieurs courriels
avec un M. Robert Mitchell.

Le premier courriel que j'ai
reçu date du 21 Mai 2010.

J'ai reçu le courriel dans ma
boîte de Messagerie DGODIN@ASSNAT.qc.ca
Le courriel provenait de RobMit@Videston.ca
et est signé ROBERT MITCHELL du
763 14^e Avenue à Richelieu.

Dans ce courriel, M. Mitchell
parle de ses problèmes avec la
justice. J'ai reçu plusieurs autres
courriels de lui en Mai 2010, juin et
juillet 2010. Je lui ai parlé
une fois en 2010 par téléphone et
j'ai répondu à ses courriels.
Par la suite, je n'ai plus eu
de nouvelles jusqu'au 13 Septembre
2011 de M. Mitchell. Dans mes
échanges, je lui ai toujours dit
que je ne pouvais rien faire
pour ses problèmes avec la
justice mais je lui ai dit
que je pourrais l'aider s'il avait
d'autres problèmes avec la d'autres

Diane Godin

Signature du déclarant

22/10/2010

Date (a-m-j)

Thérèse Marcel Robit

Nom du policier

Signature

11290

Matricule

Lévesque Sylvain

Nom du policier

Signature

10617

Matricule



DECLARATION

Numéro d'événement (dossier)

23/11/09/20/00/11

Nom

Godin

Prénom

Diane

Date de naissance (a-m-j)

DECLARATION

ministère tel que l'aide social ou soins médicaux. La dernière fois où j'ai parlé avec M. Mitchell c'est le 12 septembre. J'avais reçu un appel de Mme Suzanne Thériault, qui est adjointe au député Mathieu Dubé du NPD. Mme Thériault avait reçu, ce qu'elle pensait être des menaces de ROBERT MITCHELL. Elle était inquiète et voulait penser appeler la police. Je lui ai dit que j'appellerais M. Mitchell pour le rassurer, puisque j'avais toujours eu un bon contact avec lui. Bref, j'ai contacté M. Mitchell qui m'a demandé de l'aider avec la justice. M. Mitchell était fébrile. Je lui ai dit qu'on ne pouvait l'aider, il m'a dit de lui fournir des preuves qu'on ne pouvait pas s'ingérer dans un dossier de la justice. M. Mitchell semblait pleurer et être à bout. J'ai terminé en lui proposant de l'aider dans deux domaines, aide social soins médicaux etc... En aucun temps, je n'ai reçu de menaces envers moi, m. St-Arnaud ou autre membre en politique de M. Mitchell.

Q- Avez-vous déjà rencontré M. Mitchell?

Thérèse Godin

Signature du déclarant

23/11/09/20/00/11

Date (a-m-j)

14820011/0001/0001

Nom du policier

Signature

111280

Matricule

14820011/0001/0001

Nom du policier

Signature

111280

Matricule



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

2231109200011

Nom

Godin

Prénom

Diane

Date de naissance (a-m-j)

DÉCLARATION

Oui 1 fois, je crois que c'est vers la fin de l'année 2009. Il s'était présenté à nos bureaux. Il m'a expliqué ses dossiers en justice. A ce moment là, je lui avais expliqué qu'on ne pouvait pas s'ingérer dans les dossiers de la justice. Il avait quitté en m'indiquant qu'il m'envoierait par courriel des documents de son dossier. C'est là qu'il avait eu mon adresse de courriel.

Q- Avez-vous cassé les courriels ?

R- Je crois que j'en ai effacé 1 ou 2 les autres, je les ai et vous les remet.

MPD
15h09

Thérèse Robin

Signature du déclarant

Thérèse Robin

Nom du policier

Signature

Thérèse Robin

Nom du policier

Signature

20/11/09/20

Date (a-m-j)

11220

Matricule

10678

Matricule

Godin, Diane

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: 21 mai 2010 09:44
À: Godin, Diane

Premier document



MinistreJusticeKathl
eenWeil.pdf...

Bonjour Mme Godin,

je vous envoie la lettre pour la ministre, si les autres documents sont nécessaires vous me le direz.

Bonne fin de semaine

12 mai 2010

Mme Kathleen Weil ministre de la justice du Québec.

Le 27 avril 2010, j'ai clairement démontré à la Cour d'Appel du Québec qu'il y a eu atteinte à mes droits judiciaires garantie par la Charte canadienne des droits et libertés et mes droits juridiques fondamentaux(article 1) protéger par la Charte québécoise des droits et libertés.

La charte lie l'État (article 54) donc le système judiciaire, les policiers, la couronne et les juges se doivent de respecter la loi et les dérogations (article 52) sont interdites aux articles 1 à 38 sauf dans la mesure prévue par ces articles, donc selon la loi.

Dans la preuve que m'a remise Yves Savard le premier avocat de la défense, les 2 mandats d'arrestations ne sont pas signés, une déposition qui n'est pas sous serment, pas de dénonciateur identifiable, aucune autorisation que se soit pour l'arrestation ou l'emprisonnement pour une évaluation psychologique par un juge ou un juge de paix, rien sous serment et quelques rapports de police sont manquants.

Je n'ai pas été inculpé d'aucunes infractions, mais j'ai été arrêté chez moi par 8 policiers avec des mandats illégaux, amené en prison pour 3 jours, 3 ½ mois sous probation et condamné par la suite. Deux avocats de la défense ont été au dossier sans intervenir pour protéger mes droits.

Des accusations sans autorisation (article 24) et sans motif (article 23) et une défense incomplète (article 35) violent mes droits juridiques fondamentaux (article 1) protéger par la charte québécoise des droits et libertés.

Le 27 avril 2010, tous ça et plus a été démontré au juge de la Cour d'Appel du Québec.

Les preuves d'abus du système judiciaire a mon endroit ne mérite pas l'attention de la Cour d'Appel du Québec.

Mitchell c. R.

2010 QCCA 832

[7] Quant à la demande pour permission d'en appeler, celle-ci repose essentiellement sur des questions d'ordre factuelle et ne laisse voir aucun moyen de droit sérieux en ce sens qu'il doit au moins, d'une part, être soutenable et, d'autre part, mérité l'attention de la Cour.

Les nombreuses procédures depuis le 12 juillet 2005.

Cour du Québec, le 14 juillet 2005	(200-01-099436-051) (200-01-099437-059)
Cour du Québec, le 20 octobre 2005	(200-01-099436-051) (200-01-099437-059)
Cour Supérieur, le 19 décembre 2005	(200-36-001265-057)
Cour Supérieur, le 17 février 2006	(200-36-001265-057)
Cour Supérieur, le 21 avril 2006	(200-36-001265-057)
Cour Supérieur, le 8 mai 2006	(200-36-001265-057)
Cour Supérieur, le 18 septembre 2006	(200-36-001265-057)
Cour d'Appel, le 7 février 2007	(200-10-001971-063)
Cour d'Appel, le 14 mars 2007	(200-10-001971-063)
Au Groupe de Révisions des Condamnations Criminelles a Ottawa d'août 2007 a avril 2010 avec beaucoup de problème de communication.	
Cour suprême le 29 octobre 2009	refus
Cour d'Appel, le 27 avril 2010	(200-10-002504-103)

La Charte vise à protéger les particuliers des abus du gouvernement.

New Brunswick Broadcasting Co. c. Nouvelle-Écosse (Président de l'Assemblée législative), [1993] 1 R.C.S. 319

Dans l'arrêt *SDGMR c. Dolphin Delivery Ltd.*, [1986] 2 R.C.S. 573, il a été décidé que l'application de la *Charte* se restreint à l'action gouvernementale. Le juge McIntyre y dit: «J'estime donc que l'art 32 de la *Charte* mentionne de façon précise les acteurs auxquels s'applique la *Charte*. Il s'agit des branches législative, exécutive et administrative» (p. 598). Il a conclu que cette limite à l'application de la *Charte* était conforme au but général de la *Charte* en ce sens que (à la p. 593):

... la Charte, comme la plupart des constitutions écrites, a été créée pour régir les rapports entre les particuliers et le gouvernement. Elle vise à imposer des restrictions à l'action du gouvernement et à protéger les particuliers.
(mes soulignements)

Vu, l'impossibilité pour moi de me payer et trouver un autre avocat et l'évidence des abus du système judiciaire a mon endroit et que la Cour d'Appel du Québec a ignoré la revendication de mes droits fondamentaux et constitutionnels.

Je demande respectueusement a la ministre de la justice du Québec Mme Kathleen Weil de faire appliquer (article 138) la **CHARTRE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE** L.R.Q., chapitre C-12 du Québec et ainsi mettre fin a ces procédures injustifiées.

Les documents déposés au greffe de la Cour d'Appel du palais de justice de Québec, le 27 avril 2010, sont avec a cette demande.

1 requête pour prorogation de délai.

1 requête sur une question de droits.

2 divulgations de la preuve.

2 mandats d'arrestation illégaux.

Les notes sténographiques du procès du 20 octobre 2005.

Lettre de Yves Savard au Syndic du Barreau du 21 novembre 2008.

Probation et engagement

Fiche de contribuable, Ville de Lévis.

Preuve de la date de l'évaluation et de la réception du rapport.

Le jugement et le procès-verbal du 27 avril 2010.

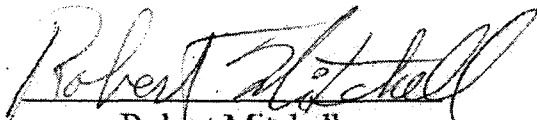
763 14^e Avenue

Richelieu Qc

J3L 5W5

Tél : 514-442-2678

Courriel: robmit@videotron.ca


Robert Mitchell

Godin, Diane

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: 26 mai 2010 08:46
À: Godin, Diane
Objet: La suite.

Le courriel

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, c'est quoi qui est prévu pour la suite?

Merci
Bonne journée

Robert Mitchell

-----Message d'origine-----

De : Godin, Diane [mailto:dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé : Tuesday, May 25, 2010 12:07 PM
À : 'Robert Mitchell'
Objet : RE : RE :

oui

Diane Godin, Attachée politique

Bureau de Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne

Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417

dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Godin, Diane

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: 11 juin 2010 09:43
À: Godin, Diane

3^e courriel

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, si ça chemine ou si ça stagne dans mon cas? Mes droits fondamentaux sont très important pour moi.

Merci

Robert Mitchell

Godin, Diane

He courriel

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: 30 juin 2010 07:50
À: Godin, Diane
Objet: IMPORTANT !

Bertrand ST-ARNAUD

Député de la circonscription de Chambly à l'Assemblée nationale et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de sécurité publique.

2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec)
J3L 1Z6
Téléphone : (450) 658-5452
Télécopieur : (450) 658-4417

M. St-Arnaud.

J'ai été au greffe du palais de justice de Québec pour voir ce que contiennent les dossiers, 200-01-099436-051 et 200-01-099437-059, il n'y a aucune preuve, rien, seulement l'annulation le 12 juillet 2005 (ci-joint avec cette lettre) des deux mandats d'arrestation, les trois versions des mandats d'arrestation illégaux et une partie des procédures judiciaires qui n'aurait jamais du avoir lieu en vertu de L.R.Q., chapitre C-12, la charte québécoise des droits et libertés de la personne l'article 23 entre autres, le jugement de la Cour Supérieure et celui de la Cour Suprême, au greffe de la Cour d'Appel ils n'ont pas voulu me remettre les deux dernières requêtes que j'ai déposées.

Peu importe qui je suis et ce que n'importe qui pense de moi, j'ai les mêmes droits que tout le monde au Québec et je veux être traité selon la loi (article 24), ce que de toute évidence le système judiciaire me refuse depuis que mon frère m'a déclaré apte pour un évaluation psychologique le 5 juillet 2005. Moi, j'ai tout fait ce que je pouvais pour me défendre contre ces accusations abusives et malveillantes et je veux maintenant que l'on me donne les moyens pour me trouver un avocat.

Je maintiens ce que j'ai écrit dans les deux dernières requêtes que j'ai présenté a la Cour d'Appel du Québec le 27 avril 2010 et dans la lettre du 12 mai 2010 pour la ministre de la justice du Québec et j'en ai maintenant la preuve incontestable.

La juge Julie Dutil se prononce sur l'intégrité du système judiciaire dans cet arrêt :

R. c Leboeuf 2005 QCCA 637

MOTIFS DE LA JUGE DUTIL

c) L'intégrité du système judiciaire.

38] Les citoyens, pour peu qu'ils soient bien informés, comprendraient difficilement, et s'expliqueraient plus difficilement encore, les raisons profondes ayant pu conduire un officier de justice à faire fi de ses obligations constitu-tionnelles pour améliorer le poids de l'accusation qu' il supporte.

[39] Monsieur le juge LeBel rappelle aussi, dans l'arrêt Regan, le rôle particulier du substitut du procureur général. Il s'exprime ainsi :

Le concept fondamental du rôle de « représentant de la justice » dévolu au

ministère public découle de l'arrêt de notre Cour Boucher c. The Queen, [1955] R.C.S. 16. Le juge Rand en a alors donné la description suivante aux p. 23-24 :

[TRADUCTION] On ne saurait trop répéter que les poursuites criminelles n'ont pas pour but d'obtenir une condamnation, mais de présenter au jury ce que la Couronne considère comme une preuve digne de foi relativement à ce que l'on allègue être un crime. Les avocats sont tenus de voir à ce que tous les éléments de preuve légaux disponibles soient présentés : ils doivent le faire avec fermeté et en insistant sur la valeur légitime de cette preuve, mais ils doivent également le faire d'une façon juste. Le rôle du poursuivant exclut toute notion de gain ou de perte de cause; il s'acquitte d'un devoir public, et dans la vie civile, aucun autre rôle ne comporte une plus grande responsabilité personnelle. [...]

La nécessité d'une séparation entre les fonctions de la police et celles du ministère public a été réaffirmée à nombre d'occasions dans des rapports d'enquêtes sur des erreurs judiciaires qui ont entraîné l'emprisonnement d'innocents au Canada. Le rapport de la Royal Commission on the Donald Marshall, Jr., Prosecution, vol. 1, Findings and Recommendations

(1989) (le « Rapport Marshall ») décrit les responsabilités du ministère public dans les termes suivants : [TRADUCTION] « En plus de devoir répondre de l'accomplissement de leurs devoirs devant le procureur général, les procureurs de la Couronne doivent répondre de leurs actes devant les tribunaux et le public. En ce sens, le procureur de la Couronne occupe une fonction qui a été quelquefois qualifiée de quasi judiciaire, une position unique au sein de notre tradition anglo-canadienne » (p. 227-228). Le Rapport Marshall souligne le fait que ce rôle doit demeurer distinct (bien que marqué par un esprit de collaboration) de celui de la police (à la p.

232) :

[TRADUCTION] Nous reconnaissons qu'une consultation marquée par la coopération et l'efficacité entre la police et le ministère public est aussi essentielle à la bonne administration de la justice. Toutefois, dans notre système, la fonction policière - la fonction d'enquête et d'application de la loi - est distincte de la fonction de poursuivant. Nous croyons que le maintien d'une ligne de démarcation nette entre ces deux fonctions est essentiel à la bonne administration de la justice.

[40] La tâche n'est donc pas facile et elle impose le respect d'une éthique au-dessus de tout soupçon en ce qui concerne l'obligation de divulguer. La situation qui nous est présentée démontre, malheureusement, une option contraire. Le processus judiciaire doit être le lieu d'une intégrité à toute épreuve. Il en va de même de chacune de ses composantes.

Si personne n'est au-dessus des lois au Québec, alors que la loi s'applique aux policiers et aux avocats.

Je vous demande officiellement, en votre qualité de Député de la circonscription de Chambly à l'Assemblée nationale et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de sécurité publique, d'intervenir dans mon dossier auprès du ministre de la justice du Québec, peu importe son nom qui est responsable de l'application de la charte (article 138). Mes problèmes viennent à la base de la police de Lévis et la couronne qui ont fait preuve de complaisance envers mes frères, ils m'ont déclaré coupable et inapte en partant, aucune présomption d'innocence (article 33).

Robert Mitchell
763 14e Avenue
Richelieu Qc
J3L 5W5
Cel: 514-442-2678
Tél : 450-715-4579
Courriel: robmit@videotron.ca

Godin, Diane

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: 7 juillet 2010 07:43
À: Godin, Diane
Objet: TRES IMPORTANT !

5^e courriel

Bonjour Mme Godin.

Je voudrais savoir si vous avez reçu la lettre pour M. St Arnaud et quel sont vos intentions a mon sujet.

Je ne veux pas que vous me rejuger une autre fois, je veux simplement qu'il y ai intervention auprès du ou des ministres concerné pour que la loi s' applique comme elle aurait du s'appliquer au début des procédures judiciaire.

C'est une question de loi, de droits, de justice fondamentale, la moindre des choses avant d'engager des procédures judiciaires c'est de faire une enquête policiere et d'inculpé formellement avec des preuves, pas arbitrairement. J'ai les même droits et libertés que tout le monde au Québec et au Canada et peu importe qui je suis et ce qui s'est passé, je veux que mes droits fondamentaux soit rétablis. Ca fait maintenant 5 ans que je me bats pour faire respecter des droits garantis a tout les être humains vivant au Québec, me semble que c'est assez, je veux passer a autre chose dans ma vie.

Je vous rappel que J'ai été attaqué sans raison par le système judiciaire aux profits de mon frère, ce qui est inacceptable pour n'importe qui dans une Démocratie. La discrimination est interdite.

Une réponse S.V.P.

Merci

Robert Mitchell

Godin, Diane

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: 13 septembre 2011 06:23
À: Godin, Diane
Objet: ABUS DE POUVOIR !

6 e courriel

Bonjour,

Croyez-vous que je vais récupérer mon argent de la banque ou si dans mon cas tous les abus de pouvoir sont permis ?

Merci
Robert Mitchell

ANNEXE

08 NOTES PERSONNELLES DE JOCELYN LÉVEILLÉ #10678



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

Samuel Lévesque

NOM

SERVOANT - DETECTIVE

GRADE

DERO

UNITÉ

10672

MATRICULE

2011-07-12

DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

SQ-463-087 (2004-04-04)

10672

24.
Numéro de calepin

2011-09-20

203-110920-001

Mardi

14h30

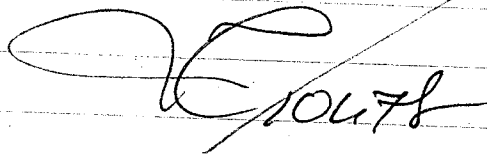
Rencontre de Mme Godin
en compagnie du Sol.
Thériault à son bureau
de compte au 2025
Où est l'activité
politique de M. St. Armand.

Déclaration prise par
M. Robin Thériault.

15h10

Fin de la déclaration

Mme Godin demande
d'être avisée de la
suite des événements
concernant le suspect.





Initiales

Matricule

61

ANNEXE

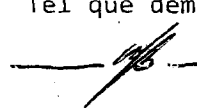
09 MESSAGES COURRIEL DU BUREAU DE COMTÉ

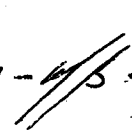
Boily,Normand

De: 
Envoyé: 20 septembre 2011 09:40
À: Boily,Normand
Objet: TR : Des menaces !

Bonjour M. Boily,

Tel que demandé !

, responsable

Bureau de Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450-658-4417 - 

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Robert Mitchell [<mailto:robmit@videotron.ca>] Envoyé : 20 septembre 2011 06:42 À : Vic Toews; Hivon, Veronique (Joliette); Roy, Sylvie (Lotbiniere); Steven Blainey; S.M Richelieu; Robert Nicholson; Dutil, Robert; Curzi, Pierre (Borduas); Marois, Pauline; Nycolè turmel; Picard, Marc (Chutes-de-la Chaudiere); Kotto, Maka (Bourget); Lapointe, Lisette (Crémazie); Justin Trudeau; Aussant, Jean-Martin (Nicolet-Yamaska); Fournier, Jean-Marc; Chagnon, Jacques (Westmount-Saint-Louis); Deltell, Gérard (Chauveau); Courrier Parlementaire; Bureau National PLC; St-Arnaud, Bertrand (Chambly); Drainville, Bernard (Marie-Victorin); Amir Khadir
Objet : Des menaces !

Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l' égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l' oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n 'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

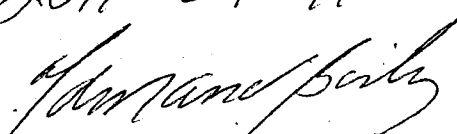
Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur :
www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca

223-110920-001

2011-09-11

 7634

ANNEXE

**10 RAPPORT ET NOTES DES AGENTS DE SURVEILLANCE
PHYSIQUE**

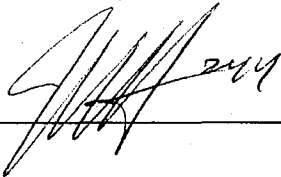
RÉSUMÉ
DE
SURVEILLANCE

Page : _1_

Dossier	223-110920-001
Surveillance en date du	2011-09-20
Sujet	Mitchell, Robert (60-01-11)
Projet	
C/e	Marc-André Charbonneau Mat. (8030/244)

	Le sujet a été arrêté à son domicile par le groupe d'intervention.

Signature du chef d'équipe

 244

Date

2011-09-20

RAPPORT DE SURVEILLANCE

DATE : 2011-09-20 Mardi

DOSSIER : 223-110920-001

SUJET : MITCHELL Robert 1960-01-11

TEMPÉRATURE : Nuageux 16°C

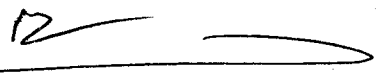
CHAUSSÉE : Mouillée

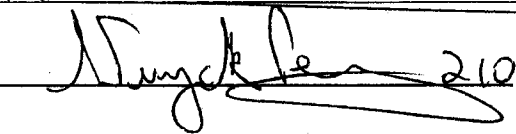
Relève : 07h00 à 16h00

Début : 09h50

CODES		NOMS	VÉHICULES
M E M B R E S	212	Sylvain Roy	03
	244	Marc-André Charbonneau Sgt. Chef d'équipe	16
	329	Luc Lavoie	23
	349	Eric Lortie	24
	210	Perry Stuyck Rapport	24
	354	Patrick Allaire	28
	345	François Drapeau	28

ENQUÊTEUR (BACK UP) : Sébastien Plante & Pascal Coté

HRES	CODE	
10h26	Tous	À la demande du chef de module, des positions sont prisent aux alentours du 763 – 14 ^{ième} Av. à Richelieu. Soit le lieu de résidence de notre sujet MITCHELL Robert 60-01-11. 
	329	Une vérification est faite au 763 – 14 ^{ième} Av. Richelieu. Il s'agit d'un cottage jumelé d'un groupe de trois en brique rose dont le 763 est celui du milieu. Dans le stationnement arrière, il y a un Toyota CAMRY gris lic: 289ZZW qc. ainsi qu'un Toyota COROLLA bourgogne lic : S53AJP qc. pouvant être utilisés par MITCHELL Robert 60-01-11. 
	212	Un point d'observation est pris sur la sortie avant du 763 – 14 ^{ième} Av. Richelieu ainsi que la sortie du stationnement. 

SIGNATURE :  210

RAPPORT DE SURVEILLANCE

DATE : 2011-09-20 Mardi

DOSSIER : 223-110920-001

SUJET : MITCHELL Robert 1960-01-11

[illegible]

SIGNATURE :

15 April 2021

$$2\sqrt{2}$$

225-110920-001

Consultation informations photo/signature



NI : M324711016004
Nom : MITCHELL
Prénom : ROBERT
Date/heure (photo/signature) : 2009-11-10 14:02
Point de service : 06066
Poste-photo : P6485
No usager : OUS010



 1/1 

Fermer

Photo renue par eng Selverien Blaise ce
2011-09-20.

B210

**AUTHENTIFICATION DU RAPPORT
DE SURVEILLANCE PHYSIQUE**

LE RAPPORT DU DOSSIER #: 223-110920-001

SUJET: Mitchell, Robert (60-01-11)

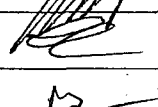
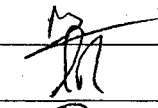
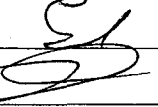
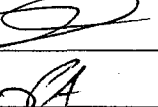
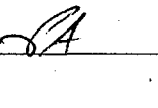
SURVEILLANCE EN DATE DU : 2011-09-20

A ÉTÉ LU ET INITIALÉ LE,
AINSI QUE LES CORRECTIFS
APPORTÉS LE CAS ÉCHÉANT

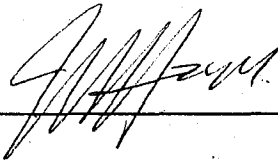
DATE : 2011-09-20

HEURE : 15h20

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Nom des membres de l'équipe	Initiales	Date	Heure
Marc-André Charbonneau (C/E)		2011-09-20	15h20
Luc Lavoie		2011-09-20	15h20
Perry Stuyck		2011-09-20	15h20
Sylvain Roy		2011-09-20	15h20
Éric Lortie		2011-09-20	15h20
François Drapeau		2011-09-20	15h20
Patrick Allaire		2011-09-20	15h20

SIGNATURE DU RESPONSABLE D'ÉQUIPE: _____





CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

STUYCK PERRY

NOM

ACT

GRADE

SURV. PHYSIQUE MJC

UNITÉ

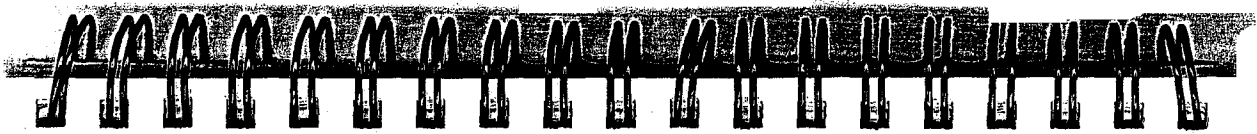
7378 / 210

MATRICULE

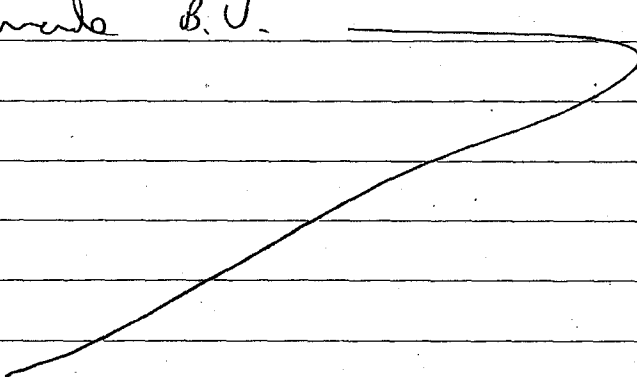
2011-08-18

DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

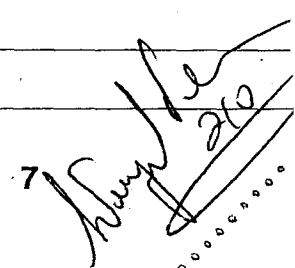


Page 1	2011-09-20	#223-110920-001
	Mardi	
Reinf.	09h50 Prière -	
	MITCHELL - Robert 60-01-11	
	763 - 74 ^e Ave Richelieu	
10 ²⁶ 23	Pass. Ds cour 2 VA. à l'arrêt	
#0	Coffrage Jumele - (Céline du Milieu)	
	Brigade rose	
	Camy Gris 289 22W	
	+ Corolla Bouge 553 AJP	
3	Bloque la sortie	
B.U	Sebastien Plante & Pascal Co.	
13 ³³ (20)	Al → Target. + VA marque - SM flash	
13 ⁴⁰	BD deroute B.U.	




Initiales

7378 / 210
Matricule

7

210
.....



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

Marc-André Charbonneau

NOM

Sergent

GRADE

Surveillance Physique (405)

UNITÉ

8030

MATRICULE

2011-08-18

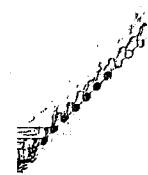
DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

[Signature]

22

Numéro de calepin





2011-09-20 [223-110920-00]

2nd Job
Supt: Mitchell, Robert (60-01-11)
763, 14th Av.
Richelieu

* Carry over [289 22W]
* Cornwallis Rpt 06. [553 AJPD]

Jan
10h26

- (3) Syl
- (16) M.M (e/c)
- (23) Luc (V)
- (24) Eave - Perry (R)
- (28) Pat - Flaa (V)

13h33
Pierqu.

13h40
pro. Supt

244.

ANNEXE

11 MANDAT D'ENTRÉE 200-38-014211-110

MANDAT D'ENTRÉE DANS UNE MAISON D'HABITATION

(articles 487.1, 529.1, 529.4 et 529.5 C.cr) Formule 7.1

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District Québec

200-38-014211-110

Localité Québec

No de dossier

Corps policier Sûreté du Québec

No d'évènement 223-110920-001

Délivré ☒ En personne

☐ Par télécopieur

Aux agents de la paix du district de

Le présent mandat est délivré en rapport avec l'arrestation de (nom, date de naissance, adresse ou description de la personne)

Robert Mitchell (1960-01-11)
Adresse : 763, 14e Avenue, Richelieu (Québec) J3L 5W5

ATTENDU QU'il y a des motifs raisonnables de croire :

☐ que cette personne fait l'objet au Canada, en vertu du Code criminel ou d'une autre loi fédérale, d'un mandat d'arrestation;

- ☐ qu'il existe des motifs d'arrêter cette personne sans mandat,
☒ aux termes des alinéas 495 (1)a) ou b) du Code criminel;
☐ aux termes de l'article 672.91 du Code criminel;
☐ ou en vertu d'une autre loi fédérale;

ET ATTENDU qu'il existe des motifs raisonnables de croire que cette personne se trouve ou se trouvera au moment de son arrestation dans une maison d'habitation désignée :

- ☒ à l'adresse indiquée ci-dessus,
☐ ou située au numéro de la rue app. à district de

À CES CAUSES, le présent mandat est délivré pour vous autoriser à pénétrer dans la maison d'habitation pour y arrêter cette personne.

☒ J'AUTORISE l'agent de la paix à ne pas prévenir avant de pénétrer dans la maison d'habitation, sous réserve de la condition suivante : l'agent de la paix ne peut pénétrer dans la maison d'habitation sans prévenir que si, au moment où il entre, il a des motifs raisonnables, selon le cas :

de soupçonner que le fait de prévenir l'exposerait ou exposerait une autre personne à des lésions corporelles imminentes ou à la mort;
de croire que le fait de prévenir entraînerait la perte ou la destruction imminente d'éléments de preuve relatifs à la perpétration d'un acte criminel.

LES MODALITÉS D'ENTRÉE DANS LA MAISON D'HABITATION SONT LES SUIVANTES :

À Québec le 2011-09-20 à 12:47 heures.

Nicole Martin...JM1770
Juge de paix magistrat

Juge de paix (en lettres majuscules)

Juge/Juge de paix

WARRANT TO ENTER A DWELLING-HOUSE

(Sections 487.1, 529.1, 529.4 and 529.5 Cr.C.) Form 7.1

CANADA

PROVINCE OF QUÉBEC

District

Locality of

Record No.

Police force

Occurrence No.

Issued ☐ in person ☐ by fax

To the peace officers in the district of

Seq: _____

This warrant is issued in respect of the arrest of (name, date of birth, address or description of person)

WHEREAS there are reasonable grounds to believe:

☐ that this person is the object of a warrant, referred to in the Criminal Code or another federal statute, to arrest or apprehend him, which is in force anywhere in Canada;

- ☐ that grounds exist to arrest or apprehend the person without a warrant
☐ under paragraph 495 (1) (a) or (b) of the Criminal Code;
☐ under paragraph 672.91 of the Criminal Code;
☐ or under a federal statute other than the Criminal Code;

AND WHEREAS there are reasonable grounds to believe that the person to be arrested or apprehended is or will be present in the designated dwelling-house.:

- ☐ at the above-mentioned address
☐ or located at (street number) Apt. at district of

THIS IS, THEREFORE, issued to authorize you to enter the dwelling-house to arrest or apprehend the person.

☐ I AUTHORIZE the peace officer to enter the dwelling-house without prior announcement on the condition that he has reasonable grounds to, as the case may be:

suspect that prior announcement would expose the peace officer or any other person to imminent bodily harm or death;
believe that prior announcement would result in the imminent loss or imminent destruction of evidence relating to the commission of an indictable offence.

THE TERMS AND CONDITIONS FOR ENTERING THE DWELLING-HOUSE ARE THE FOLLOWING:

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.

Justice of the Peace (in block letters)

Judge/Justice of the Peace

ANNEXE (suite)

No de dossier 200-38-014211-110

Section 3 : Motifs raisonnables de croire que le fait de prévenir exposerait l'agent de la paix ou une autre personne à des lésions corporelles imminentes ou à la mort ou entraînerait la perte ou la destruction imminente d'éléments de preuve relatifs à la perpétration d'un acte criminel :

Dans le courriel de menaces de mort envoyé par Robert Mitchell, celui-ci déclare : "l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale". De plus, les recherches au centre de renseignements policiers nous ont permis d'apprendre que Robert Mitchell a déjà été accusé de possession d'arme à autorisation restreinte non enregistrée.

Section 4 : (Si télécopieur) Motifs raisonnables de croire qu'il est peu commode pour l'agent de la paix de se présenter en personne.

N/A

Section 5 : (Si télécopieur) Énoncé des autres demandes de mandat ou d'autorisation qui ont été faites à l'égard de la même affaire et dont l'agent de la paix a eu connaissance :

N/A

APPENDIX (continuation)

Record No. _____

Section 3 : The reasonable grounds for believing that prior announcement of the entry into the dwelling-house would expose the peace officer or any other person to imminent bodily harm or death or would result in the imminent loss or imminent destruction of evidence relating to the commission of an indictable offence:

Section 4 : (If fax) The reasonable grounds for believing that it is impracticable for the peace officer to appear personally.

Section 5 : (If fax) Statement to any prior application for a warrant or authorization in respect of the same matter, of which the peace officer has knowledge:

A Québec le 2011-09-20

At _____ on _____


Dénonciateur

Informant





ANNEXE
223-110920-001

200-38-014211-110

Dénonciation en vue d'obtenir un mandat d'entrée dans une maison d'habitation

Présentation

Je soussigné, Christian Côté 10985, dûment assermenté agent de la paix à la Sûreté du Québec déclare que les faits ci après mentionnés sont de ma connaissance personnelle ou proviennent d'informations de collègues ou confrères de travail ainsi que du Centre des Renseignements policiers du Québec et je les considère véridiques.

Objectif

Le but de cette présente dénonciation est d'obtenir l'autorisation d'entrée dans la maison d'habitation située 763, 14^e Avenue, Richelieu (Québec) J3L 5W5, soit la résidence maison de Robert Mitchell (1960-01-11) afin d'aller procéder à son arrestation sans mandat.

Faits

- 1- Le 20 septembre 2011, à 06h54 un message courriel a été envoyé à la station de radio FM93 sur leur site internet : web@fm93.com. Le message en question mentionne ce qui suit :

« Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaires des policiers de Lévis, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et. Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son «



ANNEXE
223-110920-001

bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur : www.mitchellrobert.com

*Robert Mitchell
763 14e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca »*

- 2- Le 20 septembre 2011, la sergente Roxanne Giroux (7972) a fait des recherches au centre de renseignements policiers concernant Robert Mitchell (1960-01-11). L'enquête démontre que l'adresse correspondante à la S.A.A.Q est le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 et que Robert Mitchell possède un dossier judiciaire. FPS 269230B pour les infractions suivantes : Conduite avec facultés affaiblies, refus de fournir un échantillon d'haleine, possession de stupéfiants, possession d'arme à autorisation restreinte non enregistrée et voies de fait.

Les recherches au centre de renseignements policiers permettent aussi de confirmer que Robert Mitchell est propriétaire d'un véhicule. L'enquête démontre que le véhicule est un Toyota Camry 1993, de couleur gris et que l'immatriculation du véhicule est 289 ZZW. L'adresse correspondante à la S.A.A.Q est toujours la même.

L'enquête démontre aussi qu'une dame au nom de Kate Mitchell (1983-03-25) demeure à l'adresse en question et qu'elle possède un dossier judiciaire. FPS 427969F pour l'infraction suivante : voies de fait. Elle est elle aussi propriétaire d'un véhicule. L'enquête démontre que le véhicule est un Toyota Corolla 2006 et que l'immatriculation du véhicule est S53 AJP.

La sergente Giroux m'a personnellement fait part de ces informations.

- 3- Le 20 septembre 2011, le sergent Alain Tardif 8980 a fait des vérifications auprès du distributeur de service internet Vidéotron à savoir si l'adresse courriel fourni par Robert Mitchell robmit@videotron.ca est existante. La vérification permet d'apprendre que l'adresse en question n'existe pas.

Le sergent Tardif m'a personnellement fait part de ces informations.

- 4- Le 20 septembre 2011, la sergente Roxanne Giroux (7972) a fait une recherche au CIPC (centre d'information de la police canadienne)



ANNEXE
223-110920-001

concernant la possession d'armes à feu relativement au sujet Robert Mitchell (1960-01-11). Les résultats sont négatifs, le sujet n'a pas d'armes à feu enregistrées à son nom.

Le 20 septembre 2011, la sergente Roxanne Giroux (7972) a fait une recherche au CIPC (centre d'information de la police canadienne) concernant la possession d'armes à feu relativement au sujet Kate Michell (1983-03-25). Les résultats sont négatifs, le sujet n'a pas d'armes à feu enregistrées à son nom.

La sergente Giroux m'a personnellement fait part de ces informations.

- 5- Le 20 septembre 2011, le sergent Alain Tardif 8980 a fait des vérifications auprès du site info-direct ONLINE à savoir qu'elle numéro de téléphone correspond à l'adresse. La vérification permet d'apprendre que le numéro de téléphone pour le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 est le (450) 715-4579. Le téléphone en question est au nom de Kate Mitchell.

Le sergent Tardif m'a personnellement fait part de ces informations.

- 6- Le 20 septembre 2011, une surveillance mobile a été effectuée face à la résidence de Robert Mitchell par des agents du service de police de SM Richelieu. La vérification en question a été effectuée par le sergent Clément Bergeron. La surveillance nous a permis de constater, concernant le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 qu'il s'agit d'une maison en rangée. Sur les lieux, lors de la vérification, deux véhicules sont dans l'entrée soit le Toyota Camry dont l'immatriculation est 289 ZZW et le Toyota Corolla immatriculé S53 AJP.

Le sergent Bergeron a personnellement fait part de ces informations au chef d'équipe Normand Côté (7898) et celui-ci m'a personnellement fait part de l'information.

- 7- Le 20 septembre 2011, la sergente Giroux a fait des vérifications auprès du bureau de la municipalité de Richelieu. Elle obtient la confirmation que le propriétaire des lieux est Claes Omer et que la maison en question est possiblement en location. L'adresse principale du bâtiment est le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5, il s'agit d'une maison unifamiliale.

La sergente Giroux m'a personnellement fait part de ces informations.

- 8- Le 20 septembre 2011, le sergent Normand Boily (7634) a fait des vérifications auprès du bureau de comté de Chambly endroit où Bernard St-Arnaud est député. Mme Diane Godin qui travail sur place lui confirme que Robert Mitchell est une personne connu de leur bureau. Il a déjà communiqué avec eux pour parler de ses problèmes personnels et dénoncer la corruption dans le système judiciaire. Elle déclare que



ANNEXE
223-110920-001

Robert Mitchell demeure au sous-sol chez sa fille et celle-ci donne la même adresse et le même numéro de téléphone déjà connu,

Le sergent Boily m'a personnellement fait part de ces informations.

- 9- Le 20 septembre 2011, le sergent Alain Tardif 8980 a obtenu un retour du distributeur de service internet Vidéotron à savoir que l'adresse IP : 66.130.14.25 en référence avec l'expéditeur du message original est existante et valide. La vérification permet d'apprendre que l'adresse IP en question est au nom de Kate Mitchell et que l'adresse résidentielle correspondante est le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5. De plus, le numéro de téléphone en référence est le même que celui obtenu via info-direct ONLINE soit le (450) 715-4579.

Le sergent Tardif m'a personnellement fait part de ces informations.

Ainsi pour toutes ces raisons, j'ai des motifs de croire qu'au 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 se trouvent Robert Mitchell (1960-01-11) ainsi que des éléments de preuve concernant l'infraction d'avoir proféré des menaces de mort envers le premier ministre Jean Charest et le député Bertrand St-Arnaud.

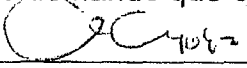
De surcroît, les informations reçues ont été observées et validées par le biais du Centre de renseignements policiers du Québec et autres banques de données par les agents ayant collaboré dans ce dossier.

Considérant que l'octroi de ce mandat me permettra de pénétrer dans la maison d'habitation située au 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5, soit la résidence de Robert Mitchell (1960-01-11) afin d'aller procéder à son arrestation sans mandat. Pour des raisons de sécurité, le présent mandat d'entrée sera exécuté par les membres du groupe d'intervention tactique de la sûreté du Québec.

Considérant que j'ai des motifs raisonnables et probables de croire que des infractions criminelles ont été commises soit d'avoir proféré des menaces de mort envers le premier ministre Jean Charest et le député Bertrand St-Arnaud.

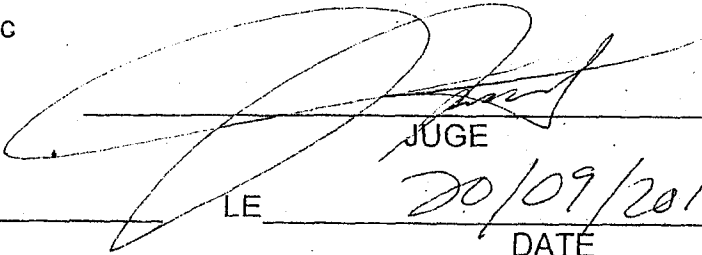
Considérant que l'octroi de ce mandat me permettra de recueillir des preuves nécessaires pour mener à bien cette enquête.

Considérant que l'octroi de ce mandat servira au mieux l'administration de la justice, je demande que ce mandat me soit accordé.


Christian Côté (10985)
Enquêteur Sûreté du Québec

ASSERMENTÉ DEVANT

A  ENDROIT


JUGE

LE

20/09/2011
DATE

ANNEXE

12 DÉCLARATION DE ROBERT MITCHELL



DÉCLARATION

(Personne majeure en état d'arrestation ou détenue)

Numéro d'événement (dossier)

2231109200011

Nom MITCHELL	Prénom ROBERT	Date de naissance (a-m-j) 19600111
-----------------	------------------	---------------------------------------

Nous sommes des policiers de la Sûreté du Québec. Vous êtes présentement en état d'arrestation ou détenu(e) pour le ou les motifs suivants :

PROFÉRER DES MENACES DE MORT CONTRE JEAN CHAREST ET BERNARD ST-ARNAUD

MISE EN GARDE

Vous avez le droit de garder le silence.

Vous n'êtes pas obligé(e) de dire quoi que ce soit, mais vous devez comprendre clairement que si vous désirez parler, tout ce que vous direz pourra être pris par écrit et servir de preuve.

DROIT À L'ASSISTANCE D'UN AVOCAT

Vous avez le droit d'avoir recours sans délai à l'assistance de l'avocat de votre choix.

Sans égards à vos moyens financiers, vous avez également le droit d'avoir recours immédiatement aux conseils préliminaires et gratuits d'un avocat :

- du Service de garde du Barreau du Québec, au numéro sans frais 1-866-666-0011, ou;
- de l'Aide juridique, au numéro sans frais 1-800-842-2213.

Avez-vous bien compris?

Désirez-vous consulter un avocat de garde ou un autre avocat? ☐ Oui ☒ Non

Initiales: RM

Nom de l'avocat

Numéro de téléphone

J'ai bien compris la mise en garde et le droit à l'avocat.

Signature du déclarant

Date (a-m-j) 201110920	Heure (h-min) 1714
---------------------------	-----------------------

DÉCLARATION

1	J'AI FAIT CES MENACES CONTRE JEAN CHAREST ET BERTRAND ST-ARNAUD
2	PARCE QUE C'ÉTAIT LE SEUL MOYEN QU'IL ME RESTAIT POUR
3	COMBATTRE LA TYRANIE ET L'OPPRESSION QUE JE SUBIS DEPUIS 6 ANS.
4	SUITE À DES ACCUSATIONS ET UNE CONDAMNATION SANS MOTIF
5	ET SANS RECOURS.
6	AVOUEZ-VOUS L'INTENTION DE TUER, BLESSER OU NUIRE À
7	M. CHAREST OU ST-ARNAUD?
8	R: PAS VRAIMENT JE VOULAIS JUSTE ATTIRER L'ATTENTION
9	ET ÊTRE TRAITÉ AVEC ÉQUITÉ.
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	

Signature du déclarant

Date (a-m-j) 201110920

Nom du policier HARVEY ERIC	Signature
--------------------------------	-----------

Matricule 8927

Nom du policier LESSARD YVAN	Signature
---------------------------------	-----------

Matricule 8581

ANNEXE

13 NOTES PERSONNELLES DU S/E YVAN LESSARD



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

LESSARD Yvan

NOM

Serjeant / Enquêteur

GRADE

BRE Québec

UNITÉ

8381

MATRICULE

26 Février 2007

DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

8381

663-087 (2004-04-04)

- 9 - del 8927

Numéro de calepin



L. Mardi 20 Septembre 2011
293 - 11-09-20-2011
Suspend; Mitchell Robert
Bader; Honey E. #8877
Leroy Van #838
VR; Van 2005 Co-8877 RAN
HAR-7 ment

- 1337 - E. de - du - de - de -
1337 - 8877 hexapetale de E. de -
1340 - 8877 hexapetale de E. de -
overse - de - de - de -
Conte - Tu - de - de - de -
St - de - de - de -
un - de - de - de - de -
- de - de - de - de - de -
un - de - de - de - de -
- de - de - de - de - de -
est - de - de - de - de -

- 1340 - de - de - de - de - de -
1341 - de - de - de - de - de -
1344 - de - de - de - de - de -
1348 - de - de - de - de - de -
de - de - de - de - de -
- de - de - de - de - de -
- de - de - de - de - de -
de - de - de - de - de -

1551

13/51 - cherchant de remettre pour son
8997 et 8581 l'ancien

13/55 - 8997 d'après q. nous avons vu l'ancien
le tout à l'opéra en lui disant
que nous allons aller au spectacle
après le plus près et il semble
de parler q. l'un avait de faire
c. l'écrit.

Le 15/55 vient et après le 8997
qui il ne veut, par ailleurs en veut
mon - q. il n'a aucune confiance

avant. "3/55 beaucoup de penser
et aujourd'hui se va faire permis.

Comme que c'est un ancien, se
sont mis qu'on s'apprête à l'écrit
cependant cette dernière période.

Le 15/55 vient, dans le trajet
nous avons d'aller et d'aller d'un
sujet à l'autre, construction, balayage.

un, famille et q. tout 10/55
dit que si il ne l'accepte, par
il va, l'un du avant, q. qu'il

va se dire au juge q. il ne peut
être l'un et l'autre des l'ami
accepter dans sa lettre.

- 8997 revient à 3 reprises sur son

15/51

d'arriver à l'école et le personnel
 refuse catégoriquement la chose.
 Puis, il se fait succéder "2-3"
 que j'en ai guère d'exp. pour
 que il est dans la même
 - 8977 + 8551. Après un café au
 personnel "tini portat" yung.
 et parvenu j'ai de son site
 l'ensemble pour avoir. www.michelle
 Kohn. Com.

Vale des port de Quebec se
 va à Groulx.

16642 - e. V. M. P. avec 8977 + 8551 + F. B. M.
 arrivés au Québec général de la
 bld Louis Riel.

16643 - le personnel est démolie par 8977
 avec que 8551

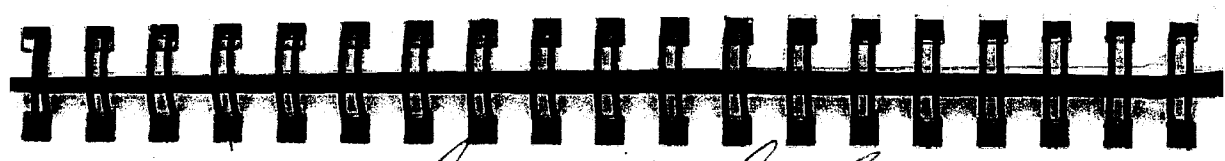
16645 - 8977 + 8551 exerce le personnel
 tailleur à l'école de l'enfer.

16646 - 8977 + 8551 exerce le personnel jusqu'à
 la Sala d'Incorporation.

16648 - 8977 + 8551 place le personnel à la
 salle 147 au 1er étage.

17612 - le personnel est laissé seul
 - 8977 et 8551. Suite dans la Sala
 147 au 1er étage.

8551



- 8977 donne les droit à nouveau
au personnel "Je ne veut pas" 8977
donne au personnel d'écouter et il
fait la liste des droit femme
SF. 0-044 a nouveau
• Person refuse la main joint
le silence
• Person refuse le droit la parole
• Person initial le refus a
l'écouter
• Person signé les droit
8977 départ au personnel si il veut
vous donner par des droits la
personnel dit que c'est la liste
8977 qui en fait la rédaction
sur la formule 0-044.
17h18 8977 donne la déclaration et
fait la suite à personne fait
la signature de sa déclaration
17h19 8977 et 8581, écoute le personnel
de la salle d'interrogatoire 147
jusqu'au VR 2405 "3 place"
Répète pour E.T. de de
arriver à l'ET de de
17h56 le personnel est donné à l'ET
18h05

8581

ANNEXE

14 RAPPORT DE FRÉDÉRIC BLOUIN #11249



Dossier	223-110920-001
Lot	Aucun

RAPPORT D'ANALYSE

INTRODUCTION

Il s'agit d'un dossier de menaces de mort envers le Premier Ministre du Québec.

Le suspect a fait parvenir des courriels à une station de radio de Québec ainsi qu'à des intervenants du milieu politique et judiciaire. Dans les courriels on peut lire que le suspect menace de tuer le Premier Ministre Jean Charest. Le suspect se nomme « Robert Mitchell » et utilise l'adresse courriel « robit@videotron.ca ».

Le Sergent-Enquêteur Normand Boilly de la Division des enquêtes régionales centre-est m'a contacté pour que j'assiste M. Daniel De Brouwer, responsable du Bureau du Député de Chambly, afin de récupérer l'adresse IP se trouvant dans l'entête du courriel envoyé par le suspect.

DISPOSITION

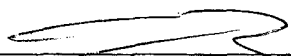
Le 20 septembre 2011 vers 09h50 j'ai discuté par téléphone avec M. De Brewer. Après avoir suivi mes instructions, il m'a fait parvenir par courriel les détails de l'entête du courriel envoyé par le suspect.

L'analyse de l'entête du courriel m'a permis de récupérer l'adresse IP du suspect soit le « 66.130.14.25 » ainsi que le nom de l'ordinateur utilisé pour envoyer le courriel soit « PC237991917611 ».

CONCLUSION

Une copie du présent rapport a été transmise à l'enquêteur pour la continuité de son enquête.

Rédigé par


Sergent Frédéric Blouin 11249
Superviseur intérimaire
Module de soutien aux enquêtes sur les crimes
technologiques – Secteur Est

ANNEXE

15 NOTES PERSONNELLES DU S/E NORMAND CÔTÉ #7898



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

Normand Côté

NOM

SGT/S

GRADE

DERCÉ

UNITÉ

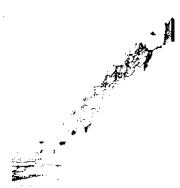
7898-

MATRICULE

2011-04-21

DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION



2011-09-20.

223-110920-001.

Dossier de menace au P.M. Jean Charest.

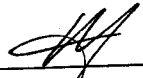
1^{re} commande prendre contact avec la
S.M. de Richelieu pour une surveillance
à l'adresse du suspect Robert Mitchell
1960-01-11 qui demeure au 763, 14^e avenue
Richelieu.

09/20

Je contact le sergent Clement Bergeron de
la police municipale de Richelieu. Le
sergent Bergeron me confirme qu'il va faire
vérifier l'adresse.

09/58

Je contact le sergent Clement Bergeron ce
dernier m'informe qu'il y a deux
véhicules dans le stationnement
un Camry 1993 gris imm: 289 ZZW
et un Toyota corolla 2006 553 A JB
au nom de Kate Mitchell né en 1983.
Le premier véhicule le Camry est au
nom du suspect Robert Mitchell.


Initials

7898.
Matricule

39

2^e commande prendre contact avec le G-I de Montréal.

09h25

Je contact le lieutenant Claude Boilleau du G-I de Montréal. Je l'informe de l'enquête. Il assigne une équipe le responsable est le sergent Richard Tardif.

10h15

J'informe le Sgt. Tardif que il n'y a aucun arme au nom de Mitchell.

Que pour l'adresse il y a deux armes reliés à l'ancien locataire.

Que les véhicules de Mitchell et de sa fille sont dans le stationnement.

Que l'adresse est une série de maisons de ville et que celle de Mitchell est celle du centre.

10h32

J'informe le Sgt Tardif que le suspect Mitchell a un dossier criminel dans les années 1980. qu'à ce moment il avait des armes non enregistrées et qu'il avait des tendances suicidaires.

Initiales

Matricule

Le Sgt Tardif m'informe qu'il est
sur place avec le filature et deux
enquêteurs du BRÉ sud sont là aussi.

10h56 Je demande au Sgt Tardif si il veut
un plan intérieur du 763. Nous
avons les coordonnées du propriétaire.
Il me répond que "oui".

11h07 Appel au 450-346-3101 je laisse
un message. (répondance)

11h21 2^e essai. répondance


Initiales

7828
Matricule

41

ANNEXE

**16 RAPPORT DE RICHARD TARDIF G.I. + NOTES
PERSONNELLES**



RAPPORT DE MISSION GTI

Numéro d'événement (dossier) 223110920001

Numéro de CSO

☐

Projet : 11PR7892

- Rapport n° :

GTI-O 11-139

☐

Projet Merlan : 300221372 Opération

☐

Formation : Activité : PSA : Projet :

SOMMAIRE

DATE DE LA MISSION : 2011-09-20

HEURE : 13h33

UNITÉ DEMANDEUR : PQ40223

DER

TYPE DE MISSION : ARR

Lors de mission Filet, inscrire le type de Filet :

NOM SUJET : Robert Mitchell

D.D.N.: 1960-01-11

ADRESSE VISÉE : 763 14 ave Richelieu

District : 10

SITUATION

Dans ce dossier, il s'agit d'une demande d'assistance à la DRE secteur est pour procéder à l'arrestation du sujet ci-haut. Selon les informations obtenues, le sujet aurait envoyé un courriel faisant état de menaces de mort contre le premier ministre Jean Charest. Le sujet possède des antécédents judiciaires pour possession d'armes à autorisation restreinte non enregistrée.

RÉSULTATS

MISSION : arrestation dynamique dommages MOYENS UTILISÉS : BE

Type d'arme :

NOMBRE DE PERSONNES MAÎTRISÉES : 2 NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES :

EXECUTION

Membres impliqués

TARDIF, Richard (7938) sgt
LACASSE, Jérôme (10366), agt JL
LAPOINTE, ÉRIC (9192), agt JL
LABARRE, Jean-François (9171), agt JL
BEAUPRÉ, Patrick (9938), agt JL
GUIMONT, Pierre (9472), agt JL
BLANCHETTE, Éric (8446), agt JL
DAOUST, Benoit (9175), agt JL
Boucher, Denis (556), cst
Gagné, Francis (734), cst

Rôle

chef équipe
1^{er}
2^{ème}
3^{ème}
4^{ème}
5^{ème}
6^{ème}
couvreur
Véhicule patrouille
Véhicule patrouille

Assignment

7^{ème}, RDC
rover
sous sol, taser
sous sol
RDC
étage, bélier
étage, bélier
façade 12hres
Façade 6hres
Façade 6hres

EL 9192
PB 9472
PB 9175
PB 9938
PB 9472
PB 8446
JL 9171
JL 10366

RÉDACTION

Rédigé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)

Accompagné de : (caractères d'imprimerie)

Matricule

Signature

Matricule

Équipier/Unité

Date (a-m-j)

CONTRÔLE

Contrôlé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)

Initiales

Matricule

Date (a-m-j)



RAPPORT DE MISSION GTI

Numéro d'événement (dossier) 223110920001

Véhicules utilisés : 0f21 et 0j11

Chronologie :

9h30 réception de l'appel
10h30 rencontre avec les enquêteurs
10h45 GTi stand-by pour back up filature
13h33 Début de la perquisition selon le plan ci-haut
13h39 Arrivée des enquêteurs. Tardif remet le sujet au sous-sol à Yvan Lessard et Éric Harvey
13h41 Tardif remet Kate à Sébastien Plante dans le salon au RDC
13h47 Départ du GTI

Détails de l'intervention:

L'équipe est arrivée à pied via la façade 3hres. La porte fut ouverte avec le bélier. l'agent Lacasse se dirigea vers les marches du sous-sol. Lacasse était en haut lorsqu'il prit le contrôle verbal sur le sujet. Ce dernier était au pied des escaliers. Lacasse ordonna au sujet de se coucher au sol. Il fut menotté par l'agent Labarre et surveillé dans le salon du sous-sol par Lacasse.

Kate Mitchell (25-03-83) était dans le salon au RDC lors de l'entrée par le GTI. Elle fut prise contrôle verbale par l'agt Beaupré. Elle ne fut pas menottée. Elle fut assise sur une chaise dans le salon. Surveillée par Beaupré.

ADMINISTRATION

Richard Tardif Chef équipe GTI
Bertrand Bérubé Resp. Enquête

Pièce(s) jointe(s) : Demande de soutien
copie du mandat
rapport de dommage
note personnelle
photo du sujet

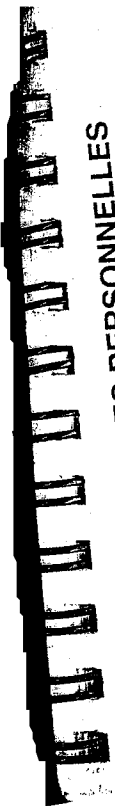
Li 9102
P.B. 9472
P.B. 9938
P.B. 7470
J.S. 8446
D.D. 5175
J.M.L. 9171
J.C. 10366

RÉDACTION

Rédigé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	Accompagné de : (caractères d'imprimerie)		Matricule
Signature	Matricule	Équipier Unité	Date (a-m-j)
TARDIF Richard	7938	496	20110920

CONTRÔLE

Contrôlé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	Initiales	Matricule	Date (a-m-j)
GUILLOT Claude	CG	7577	20111007



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

Richard Tardif
NOM

Sergeant
GRADE

670 Secteur ouest
UNITÉ

7936
MATRICULE

30 oct. 2010
DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

1938
DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

Numéro de calepin



20/9/2011

Robert Mitchell (60-1-11)
763 14e Ave Richelieu

Membre de Mort PM
Antécédents possession arme

Reception Appel

9h30

10h30

11h045

13h33

Rencontres avec enquêteurs

GI: Standby backup Filature

Début de la Perquisition

Mitchell était pas des

marque Urban Lacasse

Murphy Labarre

Survient Lacasse sans son

spoon

RT

Initiales

7938

Matricule

7938

25

CCCCCCCCCCCC

Kate Mitchell (25-3-83)

Salon Reg
verbal Bempue

13h39 Arrivée des experts
LANDIF REMET le SIRET
au sous sal à Yvan LASSARD
et LOIZ HANNEY

13h41 Tandif Remet Kate à
Sébastien Pharo dans
Salon Roc

13h47 Départ Gt 11

RT

Initiales

7938

Matricule

26

7938

ANNEXE

17 MANDAT PERQUISITION ORDINATEUR 200-26-022028-113

MANDAT DE PERQUISITION

(article 487 C.cr.) Formule 5

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District Québec

Localité Québec

N° de dossier

200-26-022028-113

Corps policier Sûreté du Québec

N° d'événement 223-110920-001

À _____
et aux agents de la paix de ce district

ATTENDU QU'il appert de la dénonciation

de Christian Côté (10985)

occupation Sergent enquêteur

qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'une infraction au
Code criminel ou à une autre loi fédérale, à savoir :Le 20 septembre 2011, à Québec, district de Québec, a sciemment proféré une menace de causer la mort à Jean Charest,
commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 264.1(1)a)(2) du code criminel.Le 20 septembre 2011, à Québec, district de Québec, a sciemment proféré une menace de causer la mort à Bertrand St-Arnaud,
commettant ainsi l'acte criminel prévu à l'article 264.1(1)a)(2) du code criminel.a été commise et que certaines choses
(description des choses à saisir) :

Ordinateur qui a servi pour envoyer les menaces de mort

☒ fourniront une preuve relative à la perpétration de l'infraction
décrite ci-dessus :☐ révéleront l'endroit où se trouve la personne qui est présumée
avoir commis l'infraction décrite ci-dessus :☐ sont un bien infractionnel,

et que ces choses ou quelque partie d'entre elles se trouvent au :

Adresse : 763, 14e Avenue, Richelieu (Québec) J3L 5W5

A CES CAUSES, vous êtes autorisé à entrer dans ces lieux, à
rechercher ces choses, à les saisir et à les apporter devant moi
ou tout autre juge de paix pour ce district pour qu'il en soit disposé
en conformité avec la loi.La perquisition doit se faire selon les modalités prévues à
l'annexe SJ-963.

Paraphe du juge de paix

Il est ordonné à _____

de prêter l'assistance nécessaire pour l'exécution du présent
mandat (art. 487.02 C.cr.).

Paraphe du juge de paix

Ce mandat peut être exécuté de nuit

Entre _____ heures et _____ heures.

Paraphe du juge de paix

À Québec le 2011-09-20

à 12:39 h.

Juge de paix
Nicole Martin...JM1770

Juge de paix magistrat

Juge de paix (en caractères d'imprimerie)

• SJ-577B (2011-03) Adresse : 763,

WARRANT TO SEARCH

(Section 487 Cr.C.) Form 5

CANADA

PROVINCE OF QUÉBEC

District

Locality of

Record No.

Police force

Occurrence No.

To

and to the peace officers of this district

WHEREAS it appears from the information

of

occupation

that there are reasonable grounds for believing that an offence
under the Criminal Code or another act, that is:was committed and that certain things
(description of the things to be seized):☐ will afford evidence with respect to the commission of the
offence described above:☐ will reveal the whereabouts of the person who is believed to
have committed the offence described above:☐ are offence-related property,

And that the said things, or some part of them, are at:

THEREFORE, you are authorized to enter the said premises,
search for the said things, seize them, and bring them before me
or any other justice for this district in order that they may be dis-
posed of in accordance with the law.The search shall be carried out in accordance with the terms and
conditions provided for in appendix SJ-963.

Initials of Justice of the Peace

_____ is ordered
to assist in the execution of the present warrant (s. 487.02 Cr.C.).

Initials of Justice of the Peace

This warrant may be executed by the night

Between the hours of _____ a.m./p.m. and _____ a.m./p.m.

Initials of Justice of the Peace

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.

Justice of the Peace

Justice of the Peace (in block letters)

POLICE

6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District Québec
Localité Québec 200-26-022028-113
N° de dossier _____
Corps policier Sûreté du Québec
N° d'événement 223-110920-001

☒ ANNEXE AU MANDAT DE PERQUISITION (SJ-577B)
☐ ANNEXE AU TÉLÉMANDAT DE PERQUISITION (SJ-928B)
(DONNÉES CONTENUES DANS UN ORDINATEUR)
(article 487(2.1) C.cr.)

Ce mandat ou télémandat vise à examiner les données contenues dans un ordinateur qui se trouve au :

Adresse : 763, 14e Avenue, Richelieu (Québec) J3L 5W5

Si la personne responsable des lieux perquisitionnés demande à voir le mandat ou télémandat de perquisition, cette annexe doit également lui être montrée, en conformité avec l'article 29 du *Code criminel*.

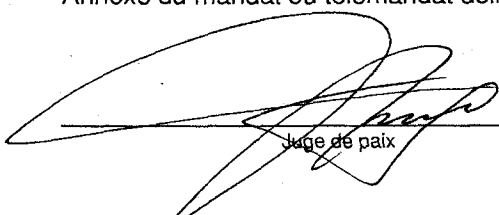
Modalités propres à l'exécution :

Le jour même de la perquisition, un visionnement préliminaire du matériel informatique sera fait sur les lieux. Le matériel pertinent à l'enquête sera ensuite saisi et analysé en laboratoire.

Modalités de remise du rapport :

Suite à l'examen complet effectué par un policier de la Sûreté du Québec spécialisé en extraction de données informatiques, ce dernier confectionnera un rapport d'analyse dans lequel il sera notamment répertoriés les éléments de preuve recherchés dans l'exécution du présent mandat. Ce rapport sera ensuite transmis à l'enquêteur au dossier, Normand Boily (7634), qui le transmettra conformément aux règles de divulgation de la preuve.

Annexe du mandat ou télémandat délivré à Québec le 2011-09-20


Juge de paix

Nicole Martin...JM1770
Juge de paix magistrat

Article 487 du *Code criminel*

(2.1) Usage d'un système informatique La personne autorisée à perquisitionner des données contenues dans un ordinateur se trouvant dans un lieu ou un bâtiment peut :

- a) utiliser ou faire utiliser tout ordinateur s'y trouvant pour vérifier les données que celui-ci contient ou auxquelles il donne accès ;
- b) reproduire ou faire reproduire des données sous forme d'imprimé ou toute autre forme intelligible;
- c) saisir tout imprimé ou sortie de données pour examen ou reproduction;
- d) utiliser ou faire utiliser le matériel s'y trouvant pour reproduire des données.

(2.2) Obligation du responsable des lieux.

Sur présentation du mandat, le responsable du lieu qui fait l'objet de la perquisition doit faire en sorte que la personne qui procède à celle-ci puisse procéder aux opérations mentionnées au paragraphe (2.1).



ANNEXE
223-110920-001

200-26-022028-113

Dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition

Présentation

Je soussigné, Christian Côté 10985, dûment assermenté agent de la paix à la Sûreté du Québec déclare que les faits ci après mentionnés sont de ma connaissance personnelle ou proviennent d'informations de collègues ou confrères de travail ainsi que du Centre des Renseignements policiers du Québec et je les considère véridiques.

Objectif

Le but de cette présente dénonciation est d'obtenir l'autorisation de perquisitionner dans la maison d'habitation située 763, 14^e Avenue, Richelieu (Québec) J3L 5W5, soit la résidence maison de Robert Mitchell (1960-01-11) afin de saisir son ordinateur et de faire des vérifications dans celle-ci.

Faits

- 1- Le 20 septembre 2011, à 06h54 un message courriel a été envoyer à la station de radio FM93 sur leur site internet : web@fm93.com. Le message en question mentionne ce qui suit :

« Je revendique publiquement le respect de mes droits constitutionnels et l'égalité avec tous !

Ça fait 6 ans que je tente de me défaire intelligemment et pacifiquement devant les tribunaux d'un méprisant abus de pouvoir judiciaire des policiers de Lévis, mais c'est impossible parce qu'il y a de la corruption.

Nous sommes tous égaux en droits et en dignité et personne n'a à se soumettre à l'arbitraire. J'ai clairement prouvé devant un tribunal l'oppression subit et c'est fini les humiliantes supplications à des fonctionnaires corrompus et arrogants qui m'incite à me faire justice. Pour préserver la paix sociale le droit de poursuite et défense devant les tribunaux est l'alternatif à l'usage de la force et l'auto-défense demeurant l'ultime recours légitime contre l'indiscipline gouvernementale.

Je suis sain d'esprit et je vais me défendre: CE SONT DES MENACES DE REPRÉSAILLES OU DE MORT contre Jean Charest le tyran-en-chef, "je vais le tuer l'ultime responsable de cette tyrannie sans recours" et



ANNEXE
223-110920-001

Bertrand St-Arnaud avocat et député de Chambly qui connaît cette cause arbitraire et oppressive depuis mai 2010, il va avoir des représailles son « bureau va être passé au bat » parce qu'il cautionne l'arbitraire et l'oppression, ce n'est pas de ma faute s'ils ont trop abusé.

Maintenant respecter la loi et les citoyens ou incarcérez-moi parce que je vais me défendre contre la tyrannie gouvernementale interdite au Québec, un État de droit !

Toutes les preuves de la corruption dans notre système judiciaire sur : www.mitchellrobert.com

Robert Mitchell
763 14^e avenue Richelieu,
Québec, J3L 5W5
Courriel : robmit@videotron.ca »

- 2- Le 20 septembre 2011, la sergente Roxanne Giroux (7972) a fait des recherches au centre de renseignements policiers concernant Robert Mitchell (1960-01-11). L'enquête démontre que l'adresse correspondante à la S.A.A.Q est le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 et que Robert Mitchell possède un dossier judiciaire. FPS 269230B pour les infractions suivantes : Conduite avec facultés affaiblies, refus de fournir un échantillon d'haleine, possession de stupéfiants, possession d'arme à autorisation restreinte non enregistrée et voies de fait.

Les recherches au centre de renseignements policiers permettre aussi de confirmer que Robert Mitchell est propriétaire d'un véhicule. L'enquête démontre que le véhicule est un Toyota Camry 1993, de couleur gris et que l'immatriculation du véhicule est 289 ZZW. L'adresse correspondante à la S.A.A.Q est toujours la même.

L'enquête démontre aussi qu'une dame au nom de Kate Mitchell (1983-03-25) demeure à l'adresse en question et qu'elle possède un dossier judiciaire. FPS 427969F pour l'infraction suivante : voies de fait. Elle est elle aussi propriétaire d'un véhicule. L'enquête démontre que le véhicule est un Toyota Corolla 2006 et que l'immatriculation du véhicule est S53 AJP.

La sergente Giroux m'a personnellement fait part de ces informations.

- 3- Le 20 septembre 2011, le sergent Alain Tardif 8980 a fait des vérifications auprès du distributeur de service internet Vidéotron à savoir si l'adresse courriel fourni par Robert Mitchell robmit@videotron.ca est existante. La vérification permet d'apprendre que l'adresse en question n'existe pas.

Le sergent Tardif m'a personnellement fait part de ces informations.



ANNEXE
223-110920-001

- 4- Le 20 septembre 2011, la sergente Roxanne Giroux (7972) a fait une recherche au CIPC (centre d'information de la police canadienne) concernant la possession d'armes à feu relativement au sujet Robert Mitchell (1960-01-11). Les résultats sont négatifs, le sujet n'a pas d'armes à feu enregistrées à son nom.

Le 20 septembre 2011, la sergente Roxanne Giroux (7972) a fait une recherche au CIPC (centre d'information de la police canadienne) concernant la possession d'armes à feu relativement au sujet Kate Michell (1983-03-25). Les résultats sont négatifs, le sujet n'a pas d'armes à feu enregistrées à son nom.

La sergente Giroux m'a personnellement fait part de ces informations.

- 5- Le 20 septembre 2011, le sergent Alain Tardif 8980 a fait des vérifications auprès du site info-direct ONLINE à savoir qu'elle numéro de téléphone correspond à l'adresse. La vérification permet d'apprendre que le numéro de téléphone pour le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 est le (450) 715-4579. Le téléphone en question est au nom de Kate Mitchell.

Le sergent Tardif m'a personnellement fait part de ces informations.

- 6- Le 20 septembre 2011, une surveillance mobile a été effectuée face à la résidence de Robert Mitchell par des agents du service de police de SM Richelieu. La vérification en question a été effectuée par le sergent Clément Bergeron. La surveillance nous a permis de constater, concernant le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 qu'il s'agit d'une maison en rangée. Sur les lieux, lors de la vérification, deux véhicules sont dans l'entrée soit le Toyota Camry dont l'immatriculation est 289 ZZW et le Toyota Corolla immatriculé S53 AJP.

Le sergent Bergeron a personnellement fait part de ces informations au chef d'équipe Normand Côté (7898) et celui-ci m'a personnellement fait part de l'information.

- 7- Le 20 septembre 2011, la sergente Giroux a fait des vérifications auprès du bureau de la municipalité de Richelieu. Elle obtient la confirmation que le propriétaire des lieux est Claes Omer et que la maison en question est possiblement en location. L'adresse principale du bâtiment est le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5, il s'agit d'une maison unifamiliale.

La sergente Giroux m'a personnellement fait part de ces informations.

- 8- Le 20 septembre 2011, le sergent Normand Boily (7634) a fait des vérifications auprès du bureau de comté de Chambly endroit où Bernard St-Armaud est député. Mme Diane Godin qui travail sur place lui confirme que Robert Mitchell est une personne connu de leur bureau. Il a déjà communiqué avec eux pour parler de ses problèmes personnels et



ANNEXE
223-110920-001

dénoncer la corruption dans le système judiciaire. Elle déclare que Robert Mitchell demeure au sous-sol chez sa fille et celle-ci donne la même adresse et le même numéro de téléphone déjà connu,

Le sergent Boily m'a personnellement fait part de ces informations.

- 9- Le 20 septembre 2011, le sergent Alain Tardif 8980 a obtenu un retour du distributeur de service internet Vidéotron à savoir que l'adresse IP : 66.130.14.25 en référence avec l'expéditeur du message original est existante et valide. La vérification permet d'apprendre que l'adresse IP en question est au nom de Kate Mitchell et que l'adresse résidentielle correspondante est le 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5. De plus, le numéro de téléphone en référence est le même que celui obtenu via info-direct ONLINE soit le (450) 715-4579.

Le sergent Tardif m'a personnellement fait part de ces informations.

Ainsi pour toutes ces raisons, j'ai des motifs de croire qu'au 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5 se trouvent des éléments de preuve dans l'ordinateur concernant l'infraction d'avoir proféré des menaces de mort envers le premier ministre Jean Charest et le député Bertrand St-Arnaud.

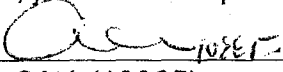
De surcroît, les informations reçues ont été observées et validées par le biais du Centre de renseignements policiers du Québec et autres banques de données par les agents ayant collaboré dans ce dossier.

Considérant que l'octroi de ce mandat me permettra de pénétrer dans la maison d'habitation située au 763, 14^e Avenue à Richelieu (Québec) J3L 5W5, soit la résidence de Robert Mitchell (1960-01-11) afin de saisir et d'aller faire des vérifications dans son ordinateur

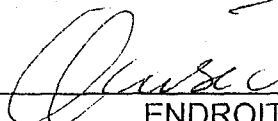
Considérant que j'ai des motifs raisonnables et probables de croire que des infractions criminelles ont été commises soit d'avoir proféré des menaces de mort envers le premier ministre Jean Charest et le député Bertrand St-Arnaud.

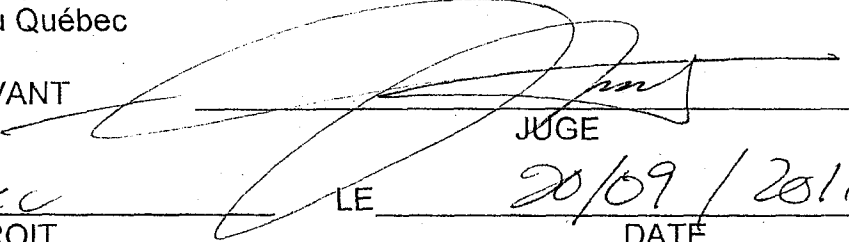
Considérant que l'octroi de ce mandat me permettra de recueillir des preuves nécessaires pour mener à bien cette enquête.

Considérant que l'octroi de ce mandat servira au mieux l'administration de la justice, je demande que ce mandat me soit accordé.


Christian Côté (10985)
Enquêteur Sûreté du Québec

ASSERMENTÉ DEVANT

A 
ENDROIT


JUGE

LE

20/09/2011
DATE

ANNEXE

18 NOTES PERSONNELLES DE PASCAL CÔTÉ #11750



Site Internet : www.sq.gouv.qc.ca
 Courriel : pascal.cote@surete.qc.ca

Service des enquêtes régionales
 Division des enquêtes
 régionales Centre-Ouest

Pascal Côté
 Sergent
 Enquêteur

Sûreté du Québec
 1250, rue Nobel, suite 100
 Boucherville (Québec)
 J4B 5H1

Téléphone : 450 641-6852
 Télécopieur : 450 641-8846



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

CÔTÉ PASCAL

NOM

223-11092

*PERQUISITION

S/D

GRADE

763 14'

RICHÉLIEU

DERCO

UNITÉ

11750

MATRICULE

2011-08-27

DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

P. Côté 11750

4

Numéro de calepin



Site Internet : www.sq.gouv.qc.ca
Courriel : pascal.cote@surete.qc.ca

Service des enquêtes régionales
Division des enquêtes
régionales Centre-Ouest

Pascal Côté
Sergent
Enquêteur

Sûreté du Québec
1250, rue Nobel, suite 100
Boucherville (Québec)
J4B 5H1

Téléphone : 450 641-6852
Télécopieur : 450 641-8846



	2011-09-20 (Mardi) Dossier 223-110920-001 Assistance BRE Québec pour menaces de mort au P.M. Josh Charast. Menaces envoyées par courriel à une radio de Québec. Perquisition en 763 14 ^e Avenue à Richelieu QC J3L 5W5 avec le S/P Sébastien Plante.
13:40	Nous rentrons sur place après que les lieux et les occupants aient été contrôlés et sécurisés par le G.I.
13:41	La garde de Kate Mitchell nous est rendue par le SGT Tardif du G.I. Le suspect quitte avec les enquêteurs du BRE Québec.
13:45	Appel entrant de Darren Reiger (7010-12) sur le BlackBerry de Mme Kate Mitchell (514-835-2825). À la demande de Mme Mitchell, je répond pour lui par que son conjoint soit inquiète. Je m'identifie et explique la situation à M. Reiger qui pose quelques questions.
14:05	Après le départ du suspect Robert Mitchell, des enquêteurs et des membres R

11750

Initiales

Matricule

10



Site Internet : www.sq.gouv.qc.ca
Courriel : pascal.cote@surete.qc.ca

Service des enquêtes régionales
Division des enquêtes
régionales Centre-Ouest

Pascal Côté
Sergent
Enquêteur

Sûreté du Québec
1250, rue Nobel, suite 100
Boucherville (Québec)
J4B 5H1

Téléphone : 450 641-6852
Télécopieur : 450 641-8846



du G.I., je demand au sous-sol où
se situe la chambre du suspect.

Un ordinateur portable est allumé et sur
le plancher. Des onglets sont ouverts,
documents word, dont la lettre de
menace en question.

14:10

Sgt Montambault du soutien technologique
est informé de la situation. Il est en
direction.

14:36

Arrivée du S/D Dominic Montambault.

14:40

Je fais la fouille de la chambre du
suspect située au sous-sol à la recherche
d'autre matériel informatique pendant que
le S/D Montambault vérifie l'ordinateur
portable de marque Compaq qui est
allumé. Le téléviseur est ouvert dans la
pièce sur la chaîne RDI. La connexion
Internet est sans fil avec un routeur et par modem
cable. Aucun autre équipement informatique
n'est trouvé dans la pièce. Prise de
photographies des lieux de la perquisition
et des dommages causés par le G.I.

PC

Initiales

11750

Matricule

11



Site Internet : www.sq.gouv.qc.ca
Courriel : pascal.cote@surete.qc.ca

Service des enquêtes régionales
Division des enquêtes
régionales Centre-Ouest

Pascal Côté
Sergent
Enquêteur

Sûreté du Québec
1250, rue Nobel, suite 100
Boucherville (Québec)
J4B 5H1

Téléphone : 450 641-6852
Télécopieur : 450 641-8846

15:00 S/O Martinebeault confirme que l'ordinateur portable contient les éléments de preuve recherchés : les lettres et la confirmation d'envoi des messages dans le courrier électronique. L'ordinateur sera saisi.

15h05 Je contacte S/O Normand Bailey sur BRE Québec et l'informe des éléments de preuve trouvés dans l'ordinateur du suspect. La famille de l'ordinateur familial n'est plus requise ni du BlackBerry de Kate Mitchell.

15h25 Début déclaration écrite de la fille du suspect, Kate Mitchell, sur la table de la cuisine.

16h25 Fin déclaration.
Fin de la perquisition dont le # du mandat est : 200-26-022028-113.

16h30 Fin de l'intervention, nous quittons les lieux.

PC

Initiales

11750

Matricule

12

ANNEXE

19 NOTES PERSONNELLES DE SÉBASTIEN PLANTE #11996



CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES

IDENTIFICATION DU POLICIER

SEBASTIEN PLAUTE

NOM

SERGEANT-DETECTIVE

GRADE

PERIC (037)

UNITÉ

11996

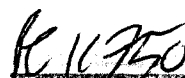
MATRICULE

2011-08-11

DATE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIÈRE INSCRIPTION

 11996

 R 11950

2011-09-20

223-110920-001

Arrivée BTE Ouellet pour
arrestation d'un suspect pour
des menaces envers Jean Charest.

SUS: Robert Mitchell 60-01-11
763 14^e avenue, Richelieu.
J3L 5W5

10h32 Arrivée dans le secteur de Richelieu.

10h35 Remontée avec les membres du GT
C/E Richard Tardif.
C/E Fillette Marc André Charbonneau.
Assignment: Arrestation et transport
du suspect.

11h00 St-Côté contacte Patrice Perreault
du BTE Ouellet pour obtenir
infos supplémentaire. SUS avait
fait d'autres menaces à la tête.
La fille du suspect est Kate
Mitchell. # résidence 450-715-4579.


Initiales

11996
Matricule

41

11h20 Je fais un appel à la résidence des
suspect 450.915-4579 sous un
faux prétexte (journal de MIC)
afin de savoir s'il y a une personne
sur les lieux. Une femme répond
et s'identifie comme étant Kate
Mitchell. Elle m'indique qu'il
y a 4 personnes vivants à cette
adresse dont un enfant. Elle
refuse de me donner l'identité
des personnes vivants à l'adresse. —

11h25 Je contacte les CTE de la G1 et
Sikulee pour leur donner les
infos supplémentaires —

13h25 Rencontre avec les S/D BRE Corbett
l'acquisition du mandat perquisition
* 763 14^e Avenue. Particularité à la
recherche de matériel informatique
ayant servi à l'infraction. —

13h38 Arrivée sur les lieux. —
Les lieux ont été sécurisés par la G1


Initiales

11926
Matricule

42

13h41

Je rencontre la locataire des lieux Kate Mitchell. Je l'informe que nous avons un mandat de perquisition pour son adresse. Elle me déclare "Vous avez pas le droit de tacher à ça." Je l'informe et lui présente le mandat de perquisition. Elle me dit qu'elle va rester avec les lieux lors de la perquisition.

13h43

Les policiers de RSL vont nous assister pour la notation des lieux lors de la perquisition.
Gt. Francis Gagné # 934. —
Gt. Denis Bocher # 553. —

13h49

Je rencontre à nouveau Mme Mitchell et je lui présente et explique le contenu du mandat car elle est plus calme. Elle m'informe que son père utilise son propre ordinateur et qu'il est au sous-sol dans sa chambre. Elle m'indique que l'ordinateur sur la table de


Initiales

11996
Matricule

cuisine appartenant à son chien et
que son père ne se sent pas
de cette ordinateur.

14h05 Mme Mitchell a porté son chien
chez un voisin. A son retour elle
nous demande si elle peut
aller se changer et je lui dit
oui.

14h10 Je rencontre Mme Mitchell et je
lui pose ces questions au sujet
de son père au rapport avec
les menaces.

Elle était au courant des
menaces.

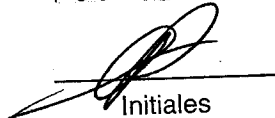
Son père n'a pas de cellule
de Ipod ou iPad.

Son père possède un seul
ordinateur soit un laptop.

Campagne Internet - Vidéotron.

Son père vit exclusivement dans
le sous-sol. Il prend seulement
sa douche au 2^e étage.

Ce matin, son père lui a dit
avoir envoyé ces courriels


Initiales

11996
Matricule

et fait des téléphons pour
rappeler ses clients —
Il n'y avait aucune armoire
sur les lieux.
Elle était au courant qu'il était
à un moment donné. Il
voulait se faire entendre. —

14h36 Arrivée de S/D Dominique Marteney.
des techniciens pour nous
assister pour la, l'acquisition. —

14h39 Je monte au S/D Marteney.
Les 2 ordinateurs. Puisque le
sous-sol. Le S/D Marteney
dit que pour faire la vérification
de l'ordinateur au sous-sol. —
L'ordinateur est au sous-sol.
dans la chambre du fond.
L'ordinateur est sur le sol
et l'écran de veille est en
fonction. Lorsqu'on touche une
clavier, l'écran de veille se
s'éteint et on voit une ~~écran~~
page d'attente dans le logiciel
Word et on voit une copie de

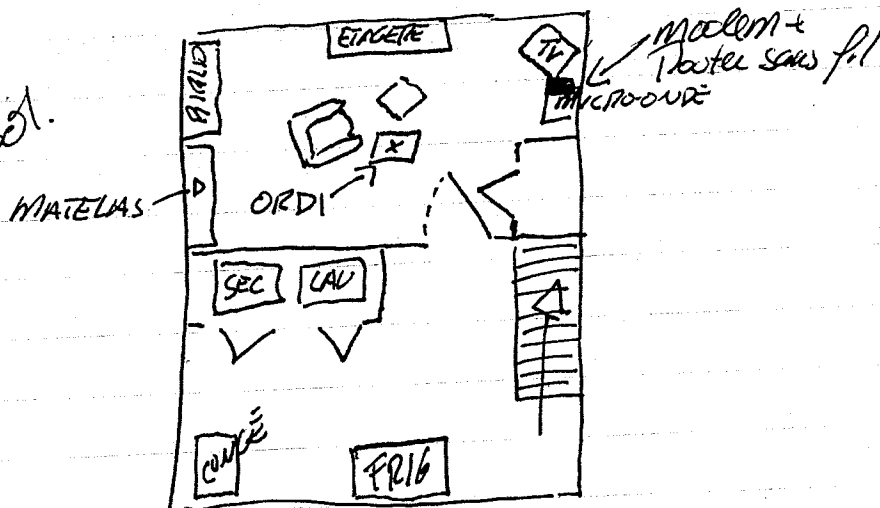

Initiales

11996
Matricule

La lettre envoyée au médecin par le suspect.

L'ordinateur est de type portable et de marque Pangag.
S/O Montanhour pour photos ordinateur.

Acquis
sans sol.



AVANT

15h03

S/O Montanhour m'informe que la boîte courriel détectée au cours de la vérification des éléments saisis ont peut-être des liens courriel en date du 20-09-2011 relatifs à plusieurs médias avec les menaces envers le PM.

Détails ordinateur:

Marque HP modèle Presario V6000

* S/O CNF6472F5Y

Conversion sans fil réseau: Alexis.


Initiales

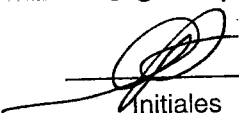

Matricule

15h10 Vérification du réseau Internet. —
Sur le meuble des micro-ondes qui
se trouve dans la chambre, il
y avait un modem qui était
en fonction qui lui était
raccordé à un routeur sans fil.
Modem marque Arris modèle TM5020
série 61SBMU455206708.
Cable raccordé —
Routeur: marque D-link modèle DIR-615
série F3HR297040521 —

Le routeur était allumé et
semble fonctionner. Il était
relié au modem. —

15h25 Fin perquisition. Je quitte avec
l'ordinateur saisi. —
L'ordinateur sera remis au S/D
Montenbourg par l'analyse. —
Les patrouilleurs RSL quittent.
S/D Côté va prendre une déclaration
de Mme Mitchell. —

15h30 S/D Montembault prend possession
de l'ordinateur. —


Initiales

11996
Matricule

47

16h10

Je demande à Mme Mitchell si je
peux vérifier les derniers appels
effectués par le téléphone ~~residential~~
et elle accepte.

Combinaison sans fil Vtech. Elle
indique que c'est le seul
téléphone de la maison.

Appels sortants.

514-995-7796 = prop. Omer Klaus

514-318-2539 = conjoint Daron Berger

1-418-998-6007 = frère Kevin Mitchell

1-418-613-¹³¹⁹~~1619~~ = journaliste de Québec

1-800-769-2511 = banque.

Il n'y a aucune heure ou date
associée à l'appel.

Compagnie téléphonique Videotron
Abonnée au compte: Kate Mitchell.

16h20

Je fais le tour des lieux avec
Mme Mitchell pour lui montrer
l'état des lieux à noter ce point.

16h31

Départ des lieux.

ANNEXE

20 CONTRÔLE DES PIÈCES À CONVICTION LOT 2011-00769



CONTRÔLE DES PIÈCES À CONVICTION

Numéro de lot 2011 - 00769 Numéro d'événement (dossier) 223-110920-001

Unité Division des enquêtes régionales Centre- No d'unité 223 District Grand quartier général

Événement Proférer des menaces (d'une personne à une personne),

Endroit 763, 14e Avenue, Richelieu

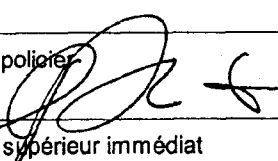
Le 2011-09-20 je, Plante, Sébastien SQ11996
Date Nom, prénom du policier Matricule

ai pris possession des articles décrits ci-dessous de la façon suivante :

☒ avec mandat numéro : 200-26-022028-113

☐ sans mandat autres, spécifiez : _____

Numéro de l'article	Quantité	Description des articles
001	1	Équipement Informatique - Ordinateur portable de marque HP Compaq, modèle Presasion V6000, N/S CNF6472F54. Trouvé sur le sol dans la chambre se trouvant au sous-sol de la résidence. Saisi par le S/D Sébastien Plante le 2011-09-20 à 15h25.

Signature du policier 	Date 2011-09-20
Signature du supérieur immédiat	Date du rapport

Apposer ici l'étiquette
code à barres



DISPOSITION DES PIÈCES À CONVICTION

Numéro de lot		Lot: 2011-769		Numéro d'événement (dossier)		2231109200011	
Unité		DETRO		No d'unité		087	
District		GQG					
Événement PROFÈREZ DES MEURAGES							
Endroit 763, 14 ^e AVENUE, RICHELIEU							
1							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à <u>Dominic Montembault</u>							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} <u>1</u>							
décrits sur le formulaire o-094, le <u>2011</u> <u>09</u> <u>20</u> à <u>15</u> <u>30</u> <u>RICHELIEU</u>							
Nom (lettres moulées)		<u>PLAUTE SEBASTIEN</u>		Signature		<u>11996</u>	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles		<u>MONTEMBEAULT DOMINIC</u>		Signature		<u>11859</u>	
2							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)		_____		Signature		_____	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles		_____		Signature		_____	
3							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)		_____		Signature		_____	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles		_____		Signature		_____	
4							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)		_____		Signature		_____	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles		_____		Signature		_____	
5							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)		_____		Signature		_____	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles		_____		Signature		_____	

ANNEXE

21 DÉCLARATION DE KATE MITCHELL



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

2231109200011

Nom	MITCHELL	Prénom	KATE	Date de naissance (a-m-j)	
-----	----------	--------	------	---------------------------	--

DÉCLARATION

001	Heure de début :	15h25	Endroit :	763 14 ^e AVENUE, Richelieu
002	Je, Kate Mitchell, déclare à la Sûreté du			
003	Québec que j'habite au 763 14 ^e Avenue à			
004	Richelieu avec mon conjoint Pascal Reizer, mon			
005	fils Alexis Lanthier et mon père Robert Mitchell.			
006	Q: Pouvez-vous me raconter ce que vous savez			
007	concernant la raison pour laquelle la police a			
008	arrêté votre père aujourd'hui ?			
009	R: Mon père Robert Mitchell a échappé une maison			
010	avec ses frères Wayne et Steve à Charny			
011	dans les années 90. La chicane a pris			
012	entre lui et ses frères et mon père dit que			
013	ses frères lui doivent 35 000\$. Suite à ça et			
014	à une suite d'événements entre lui et ses			
015	frères, mon père a été arrêté il y a			
016	environ 6 ans par la police et accusé			
017	d'harcèlement et d'extorsion. Il a été			
018	reconnu coupable et se bat depuis ce temps			
019	avec le système judiciaire pour se faire entendre.			
020	Son but est de se faire acquitter pour pouvoir			
021	poursuivre ses frères au civil. Il parle			
022	de ça depuis 6 ans, il en est obsédé.			
023	Il cherche un moyen pour se faire entendre. Ce			
024	matin le 20 septembre 2011, j'étais à la maison			
025	avec mon père. Il m'a dit qu'il avait envoyé			
026	des lettres à Jean-Luc Mongrain et à d'autres			
027	médias. C'est des lettres de menace mais je			
028	ne les ai pas lues. Plus tard vers les 9h00			
029	environ, mon père a vu un véhicule de police			
030	venir se tourner dans la cour puis repartir. En			
031	voyant la police, mon père pensa que c'était pour			

Signature du déclarant

20.11.09.20

Côté Pascal

Date (a-m-j)

Nom du policier

1 1 7 5 0

Nom du policier

1.1.996



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

223 11 09 20 00 1

Nom	MITCHELL	Prénom	KATE	Date de naissance (a-m-j)	
-----	----------	--------	------	---------------------------	--

DÉCLARATION

001	Heure de début :	Endroit :
002	lui. Il pense souvent que tout est toujours pour	
003	lui.	
004	Q: Savez-vous le contenu des menaces et à à	
005	qui elles s'adressaient ?	
006	R: C'est des menaces de mort, je ne suis pas	
007	précisément à qui elles étaient dirigées. Sûrement	
008	à des «vocats», des juges et des députés,	
009	d'habitude c'est ça. Il ne parle que de	
010	ça. C'est un moyen de se faire entendre, il	
011	ne l'a pas fait.	
012	Q: Savez-vous de quelle façon il a envoyé les	
013	menaces ?	
014	R: Par courriel sur son ordinateur portable dans sa	
015	chambre ou sous-sol. Peut-être sur Facebook	
016	aussi. Son e-mail est Robmit@videotron.ca	
017	et sur son site internet aussi.	
018	Q: Utilise-t-il d'autres ordinateurs ou autres	
019	équipements électroniques pour communiquer ?	
020	R: Non.	
021	Q: A-t-il eu des réponses à ses messages envoyés	
022	ce matin ?	
023	R: Un journaliste lui a répondu, c'est Louis Lacroix.	
024	Mon père m'a remis ses coordonnées car il	
025	était prêt à aller en prison. Ses numéros	
026	sont 418 643-1319 et 418 531-6558. Mon	
027	père lui a parlé par téléphone et le journaliste	
028	vérifiait les intentions de mon père.	
029	Q: Selon vous, quelles étaient les intentions de	
030	votre père en envoyant les lettres de menaces ?	
031	R: De se faire occuper de lui. D'attirer l'attention	

Signature du déclarant	20 11 09 20
Côté Pascal	Date (a-m-j)
Nom du policier	1 1 7 5 0
Signature	Matricule
PLAQUE S.	11996
Nom du policier	Matricule



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

223 11 09 20 001

Nom	MITCHELL	Prénom	KATE	Date de naissance (a-m-j)	
-----	----------	--------	------	---------------------------	--

DÉCLARATION

001	Heure de début :	Endroit :
002	car il était pressé par la justice et qu'il voulait	
003	se faire entendre.	
004	Q: Votre père possède-t-il des armes à feu ou	
005	autre type d'arme?	
006	R: Non	
007	Q: Votre père a-t-il déjà été diagnostiqué ou	
008	traité pour des maladies mentales?	
009	R: Non	
010	Q: Selon vous, votre père a-t-il des troubles	
011	de santé mentale?	
012	R: Je crois que ça commence. Il est obsédé	
013	par son histoire et reste enfermé dans sa	
014	chambre presque toute la journée, ce n'est	
015	pas normal.	
016	Q: Quelle sorte de connexion Internet avez-vous?	
017	R: C'est une connexion sans fil avec un routeur. Le	
018	nom du réseau est Alexis. Le fournisseur de	
019	service est Vidéotron. Le réseau est sécurisé	
020	par mot de passe.	
021	Q: Qui utilise l'ordinateur portable de votre père?	
022	R: Lui seul. Il le possède depuis plusieurs	
023	années. Il est toujours dans la chambre de mon père qui	
024	Q: Quand votre père fait des appels, à partir de	
025	quelle ligne téléphone-t-il?	
026	R: La ligne de la résidence. Nous avons un	
027	seul téléphone et un seul téléphone combiné	
028	dans la maison. Le numéro est 450-715-4579.	
029	Le fournisseur de téléphone est aussi Vidéotron.	
030	Q: Nous autorisez-vous à vérifier les derniers appels	
031	entrants/sortants sur votre combiné?	

Signature du déclarant

20/11/09/20
Date (a-m-j)

Côté Pascal
Nom du policier

1 1 7 5 0
Matricule

PLAUTE S.
Nom du policier

11996
Matricule



DÉCLARATION

Numéro d'événement (dossier)

223110920001

Nom	MITCHELL	Prénom	KATE	Date de naissance (a-m-j)	
-----	----------	--------	------	---------------------------	--

DÉCLARATION	
001	Heure de début : Endroit :
002	R: Oui
003	Q: Le compte Vidéotron est à quelle nom?
004	R: Le mien.
005	Q: Avez-vous un autre ordinateur et du matériel
006	électronique permettant d'accéder à Internet?
007	R: Oui, mon copain a un Mac Mini qui est
008	sur la table de la cuisine et j'ai un
009	BlackBerry dont le numéro est 514-835-2825.
010	Q: Votre père utilise-t-il ces appareils?
011	R: Non pas du tout.
012	Q: Selon vous, pourquoi votre père s'il préfère
013	ces manges?
014	R: Pour que quelqu'un s'occupe de lui, se faire
015	entendre, pour que quelqu'un le prenne en
016	charge. Pour dénoncer les abus de pouvoir
017	de la justice. Pour que ça soit médiatisé.
018	Q: Avez-vous autre chose à ajouter?
019	R: Non.
020	
021	
022	
023	
024	
025	
026	
027	
028	
029	
030	
031	

16:25

Signature du déclarant		20110920	
Date (a-m-j)			
Côté Pascal		1 1 7 5 0	
Nom du policier	Signature	Matricule	
PLAQUE S.	Signature	11986	
Nom du policier	Signature	Matricule	

ANNEXE

**22 CONTRÔLE DES PIÈCES À CONVICTION 2011-01465 +
PHOTOS PERQUISITION**



CONTRÔLE DES PIÈCES À CONVICTION

Numéro de lot

2011-1465
2011 - 00769

Numéro d'événement (dossier)

223-110920-001

Unité Division des enquêtes régionales Centre- No d'unité 223 District Grand quartier général

Événement Proférer des menaces (d'une personne à une personne),

Endroit 763, 14e Avenue, Richelieu

Le 2011-09-20 je, Plante, Sébastien SQ11996
Date Nom, prénom du policier Matricule

ai pris possession des articles décrits ci-dessous de la façon suivante :

☒ avec mandat numéro : 200-26-022028-113

☐ sans mandat autres, spécifiez : _____

Numéro de l'article	Quantité	Description des articles
001	1	Equipement Informatique - Ordinateur portable de marque HP Compaq, modèle Presasion V6000, N/S CNF6472F54. Trouvé sur le sol dans la chambre se trouvant au sous-sol de la résidence. Saisi par le S/D Sébastien Plante le 2011-09-20 à 15h25.

Signature du policier	Date 2011-09-20
Signature du supérieur immédiat	Date du rapport

223-110920-001

2011 - 00769 (Salle : 40087)



* 2 0 1 1 0 0 7 6 9 *



DISPOSITION DES PIÈCES À CONVICTION

Numéro de lot		Lot: 2011-769		Numéro d'événement (dossier)		223 11 09 20 0011	
Unité		DETRO		No d'unité		087	
District		GQG					
Événement PROFÈRE DES MEUQUES							
Endroit 763, 14 ^e AVENUE, RICHELIEU							
1							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à <u>Dominic Montembeault</u>							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} <u>1</u>							
décrits sur le formulaire o-094, le <u>2011 09 20</u> à <u>15 30</u> <u>RICHELIEU</u>							
PLAUTE SEBASTIEN				Signature		Endroit	
MONTEMBEAULT DOMINIC				Signature		11996	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		11859	
2							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
3							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
4							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	
5							
Je soussigné, certifie que j'ai remis à _____							
ou remis dans le ou les casiers n ^{os} _____ ou j'ai pris dans le ou les casiers n ^{os} _____							
les articles n ^{os} _____							
décrits sur le formulaire o-094, le _____ à _____							
Nom (lettres moulées)				Signature		Endroit	
Nom (lettres moulées) de la personne qui reçoit les articles				Signature		Matricule	



CONTROLE DES PIÈCES À CONVICTION

Numéro de lot 2011 - 01465		Numéro d'événement (dossier) 223-110920-001	
Unité	Division des enquêtes régionales Centre-		No d'unité 223 District Grand quartier général
Événement Proférer des menaces (d'une personne à une personne),			
Endroit Maison unifamiliale			
Le	2011-09-20	je, Boily	, Normand SQ7634
	Date	Nom, prénom du policier Matricule	
ai pris possession des articles décrits ci-dessous de la façon suivante : ☒ avec mandat numéro : 200-26-022028-113 ☐ sans mandat autres, spécifiez :			

Numéro de l'article	Quantité	Description des articles
001	1	Equipement Informatique - Ordinateur portable de marque HP compaq, modèle Presasion V6000, N/S CNF6472F54. Trouvé sur le sol dans la chambre se trouvant au sous-sol de la résidence. Saisi par S/E Sépabsien Plante.

Signature du policier	Date
Signature du supérieur immédiat	Date du rapport

Apposer ici l'étiquette
code à barres

RAPPORT À UN JUGE DE PAIX

(article 489.1 C.cr.) Formule 5.2

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District QUÉBEC

Localité QUÉBEC

N° de dossier 200-26-022028-113

Au juge de paix qui a décerné ce mandat
ou à un autre juge de paix pour le même district.

Je, SEBASTIEN PLANTE 11996
fais rapport que

☒ le 2011-09-20 à 13h41 heures,
j'ai perquisitionné les lieux suivants :

763, 14^e AVENUE, RICHMONT

- ☒ Indiquer les biens mentionnés au mandat qui ont été saisis et leur disposition (décrire chaque bien saisi et indiquer :
- a) si les biens ont été remis à la personne ayant droit à leur possession (joindre un reçu au présent rapport);
 - b) si les biens sont détenus pour qu'il en soit disposé conformément à la loi, l'endroit où ils sont détenus, la personne qui les détient et les modalités de la détention, au besoin, annexer une ou plusieurs pages).

LOT: 2011-769

- ☐ Indiquer les biens non mentionnés au mandat qui ont été saisis, les motifs de leur saisie et leur disposition (décrire chaque bien saisi et indiquer :
- a) les motifs de leur saisie;
 - b) si les biens ont été remis à la personne ayant droit à leur possession (joindre un reçu au présent rapport);
 - c) si les biens sont détenus pour qu'il en soit disposé conformément à la loi, l'endroit où ils sont détenus, la personne qui les détient et les modalités de la détention, au besoin, annexer une ou plusieurs pages).

☐ Aucun bien n'a été saisi.

☐ Le mandat n'a pas été exécuté pour les raisons suivantes :

REPORT TO A JUSTICE

(Section 489.1 Cr.C.) Form 5.2

CANADA

PROVINCE OF QUÉBEC

District _____

Locality of _____

Record No. _____

To the justice who issued this warrant
or to any other justice for the same district.

I, _____
report that

☐ on _____ at _____ a.m./p.m.,
I searched the premises situated at:

- ☐ State the property indicated in the warrant that were seized and their disposition (describe each thing seized and state:
- a) if the things were returned to the person lawfully entitled to their possession, in which case receipt therefore shall be attached hereto;
 - b) if the things are being detained to be dealt with according to law, and the place and manner in which, or where applicable, the person by whom they are being detained, (when additional space is required, attach additional pages).

- ☐ State the property not indicated in the warrant that were seized, the reasons for their seizure and their disposition (describe each thing seized and state:
- a) the reasons for their seizure;
 - b) if the things were returned to the person lawfully entitled to their possession, in which case receipt therefore shall be attached hereto;
 - c) if the things are being detained to be dealt with according to law, and the place and manner in which, or where applicable, the person by whom they are being detained, (when additional space is required, attach additional pages).

☐ Nothing was seized.

☐ The warrant was not executed for the following reasons:

À BOUCHERVILLE le 2011-09-21

At _____ on _____

[Signature]
Signature 11996.

Signature

Rapport déposé le

Report filed on

Greffier du tribunal

Clerk of the court

ANNEXE

**23 RAPPORT D'ANALYSE DE SYLVAIN TREMBLAY
CYBERSURVEILLANCE**



MODULE TECHNOLOGIQUE

RAPPORT D'ANALYSE « MITCHELLROBERT.COM »



ÉQUIPE DE CYBERSURVEILLANCE

NUMÉRO D'ÉVÉNEMENT : 223-110920-001

DOSSIER CYBER : 2011-0533

RÉGION :

DATE : 2011-09-21

ENQUÊTEUR ASSIGNÉ : SYLVAIN TREMBLAY

MATRICULE : 7452



RÉDACTION

Numéro de dossier

223-110920-001

- ☐ de narration à la formule *Enquête sur la capacité de conduite affaiblie* (o-221)
☐ de narration additionnelle à la formule *Rapport d'événement* (o-400) - Rapport no : _____
☒ du rapport d'enquête
☒ du précis des faits
☐ autre, précisez : _____

TABLE DES MATIÈRES

1. VÉRIFICATEUR..... 1
3. DÉMARCHES DU MODULE TECHNOLOGIQUE..... 2
4. CONCLUSION..... 3

Pour enquête
seulement

Dossier clos

☒

ou

Date de rappel (a-m-j) _____

RÉDACTION

Rédigé par : nom, prénom (en lettres moulées)

Sylvain Tremblay, sergent détective

Signature

Matricule

7452

Accompagné de (en lettres moulées)

Matricule

Équipe/Unité

401

Date (a-m-j)

2011-09-21

CONTRÔLE

Contrôlé par : nom, prénom (en lettres moulées)

S/G Maxime Grenier

Initiales

Matricule

9756

Date (a-m-j)



RÉDACTION

Numéro de dossier

223-110920-001

☐	de narration à la formule <i>Enquête sur la capacité de conduite affaiblie</i> (o-221)
☐	de narration additionnelle à la formule <i>Rapport d'événement</i> (o-400) - Rapport no : _____
☒	du rapport d'enquête
☒	du précis des faits
☐	autre, précisez : _____

1. VÉRIFICATEUR

Je, Sylvain Tremblay, suis sergent spécialiste au Module technologique, Équipe Cybersurveillance, une division du Service de la surveillance technologique de la Sûreté du Québec, situé au Grand quartier général (1701, rue Parthenais, Montréal). Mes principales fonctions sont d'effectuer des vérifications et des analyses dans des dossiers contenant des crimes commis via Internet ; d'établir le bien fondé des plaintes et des demandes d'assistance ; d'effectuer les vérifications dans nos banques de données policières ; d'effectuer des recherches sur Internet et d'autres fonctions de supervision. De plus, j'exerce une vigie sur Internet afin de localiser des suspects dans plusieurs sphères d'activité criminelle. Je suis l'auteur des principales vérifications effectuées dans ce dossier. Pour toutes informations concernant un élément contenu dans ce dossier contactez-moi au (514) 596-3928.

Pour enquête
seulement

Dossier clos

☒

ou

Date de rappel (a-m-j)

RÉDACTION

Rédigé par : nom, prénom (en lettres moulées)	Signature	Matricule
Sylvain Tremblay, sergent détective		7452
Accompagné de (en lettres moulées)	Matricule	Équipe/Unité
		401
		Date (a-m-j)
		2011-09-21

CONTRÔLE

Contrôlé par : nom, prénom (en lettres moulées)	Initiales	Matricule	Date (a-m-j)
S/G Maxime Grenier		9756	



RÉDACTION

Numéro de dossier

223-110920-001

- ☐ de narration à la formule *Enquête sur la capacité de conduite affaiblie* (o-221)
☐ de narration additionnelle à la formule *Rapport d'événement* (o-400) - Rapport no : _____
☒ du rapport d'enquête
☒ du précis des faits
☐ autre, précisez : _____

2. INTRODUCTION

Il s'agit d'une demande d'assistance en provenance du D.E.R.C.E., relativement à un site Internet à télécharger.

Annexe « A » : demande d'assistance

3. DÉMARCHES DU MODULE TECHNOLOGIQUE

Le 20 septembre 2011 à 15 h 50, je suis assigné au présent dossier par le sergent gestionnaire intérimaire Maxime Grenier.

À l'examen de la demande d'assistance, je constate le site Internet : <http://www.mitchellrobert.com/>

Je procède au téléchargement des éléments du site.

J'effectue une recherche sur le site Facebook, en utilisant l'adresse courriel robmit@videotron.ca. Un profil est généré.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=1021392682>

Je procède à une capture au format .PDF, des éléments publics disponibles.

Annexe « B » : profil FB public

Pour enquête
seulement

Dossier clos

☒

ou

Date de rappel (a-m-j)

RÉDACTION

Rédigé par : nom, prénom (en lettres moulées)

Sylvain Tremblay, sergent détective

Signature

Matricule

7452

Accompagné de (en lettres moulées)

Matricule

Équipe/Unité

401

Date (a-m-j)

2011-09-21

CONTRÔLE

Contrôlé par : nom, prénom (en lettres moulées)

S/G Maxime Grenier

Initiales

Matricule

9756

Date (a-m-j)

o-411-2 (95-10)

Page 2



RÉDACTION

Numéro de dossier

223-110920-001

☐	de narration à la formule <i>Enquête sur la capacité de conduite affaiblie</i> (o-221)
☐	de narration additionnelle à la formule <i>Rapport d'événement</i> (o-400) - Rapport no : _____
☒	du rapport d'enquête
☒	du précis des faits
☐	autre, précisez : _____

Une recherche Internet, relativement à l'adresse courriel robmit@videotron.ca, génère un résultat sur le site du Journal de Québec.

Annexe « C » : blogue du Journal de Québec

4. CONCLUSION

Le site Internet <http://www.mitchellrobert.com> a été téléchargé.

Un CD sera gravé et expédié au demandeur, le sergent Normand Boily.

Ceci complète mon intervention dans ce dossier.

Pour enquête
seulement

Dossier clos

☒

ou

Date de rappel (a-m-j)

RÉDACTION			
Rédigé par : nom, prénom (en lettres moulées)	Signature	Matricule	
Sylvain Tremblay, sergent détective		7452	
Accompagné de (en lettres moulées)	Matricule	Équipe/Unité	Date (a-m-j)
		401	2011-09-21
CONTRÔLE			
Contrôlé par : nom, prénom (en lettres moulées)	Initiales	Matricule	Date (a-m-j)
S/G Maxime Grenier		9756	

ANNEXE

24 DVD ENREGISTREMENT SITE INTERNET